



INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE
ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

PROGRAMME DE TRAVAIL

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13 – Téléphone : 01 70 98 94 00 – Télécopie : 01 70 98 94 20

www.injep.fr



TABLE DES MATIÈRES

■	Présentation - Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)	4
■	Synthèse et grandes orientations pour 2017-2018	6
■	Mission des études de l'observation et des statistiques (MÉOS)	10
I.	OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES SUR LA JEUNESSE ET LA VIE ASSOCIATIVE	10
1.	Accueils collectifs de mineurs	10
2.	Indicateurs sur la jeunesse	11
3.	Études secondaires d'enquêtes de la statistique publique	11
4.	Vie associative	12
II.	OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES SUR LE SPORT	12
1.	Licences et clubs sportifs	12
2.	Économie du sport	13
3.	Réflexion sur la réalisation d'une nouvelle "Enquête nationale sur la pratique sportive	14
4.	Chiffres-clés du sport	14
III.	OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES SUR LE PÉRIMÈTRE " JEUNESSE ET SPORTS "	14
1.	Diplômes délivrés par le ministère en charge des sports et de la jeunesse	14
2.	Emplois aidés	15
3.	Indicateurs de performance	15
4.	Questions parlementaires	15
IV.	ANIMATION ET APPUI MÉTHODOLOGIQUE	16
1.	Animation régionale	16
2.	Appui méthodologique	16
■	Mission observation et évaluation (MOE)	17
I.	ÉTUDES, RECHERCHES ET ÉVALUATIONS	17
1.	Axe 1 : Inégalités, discriminations, accès aux droits	17
2.	Axe 2 : Parcours, mobilités, territoires	21
3.	Axe 3 : Engagement, éducation populaire	26
4.	Axe 4 : Société civile en action, vie associative, innovations sociales	30
II.	PRODUCTION STATISTIQUE ET SYNTHÈSE DE DONNÉES QUANTITATIVES	31
III.	PUBLICATION ET ANIMATION DE REVUE ET COLLECTION SCIENTIFIQUE	32
IV.	RÉALISATION DE REVUES DE LITTÉRATURE ET DE FICHES DE SYNTHÈSE	33
V.	ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SCIENTIFIQUES ET CONTRIBUTIONS À L'ANIMATION DE LA RECHERCHE	35
VI.	PARTICIPATION À DES COMITÉS OU INSTANCES SCIENTIFIQUES	35
■	Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (MAFEJ)	38
I.	LANCER, ANIMER ET SUIVRE LES APPELS À PROJETS D'EXPÉRIMENTATIONS	39
1.	Suivi des appels à projets en cours	39
2.	Grande école du numérique	40

3. Nouveaux appels à projets	40
II. LANCER ET SUIVRE LES ÉVALUATIONS DES EXPÉRIMENTATIONS	41
1. Lancement d'un appel d'offres	41
2. Suivi des évaluations	
III. CAPITALISER ET DIFFUSER LES ENSEIGNEMENTS DES EXPÉRIMENTATIONS	41
1. Réalisation de publications	41
2. Organisation de réunions de restitution et partage	42
IV. ASSURER LA GOUVERNANCE DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE	43
V. TRAVAUX D'EXPERTISE – PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL	44
VI. METTRE EN ŒUVRE, SUIVRE L'ÉVALUATION ET LA CAPITALISATION DU DISPOSITIF D'ESSAIMAGE DES PROJETS " LA FRANCE S'ENGAGE "	46
1. Gouvernance et organisation générale	46
2. Mise en œuvre des 2de la dernière session du mandat : session 6 (juillet - décembre 2016)	46
3. Suivi des projets des sessions précédentes – sessions 1 à 6	47
4. Suivi de l'évaluation des projets	48
5. Capitalisation des enseignements globaux (évaluation et retour d'expérience des lauréats)	48
6. Suivi de l'accompagnement des projets	48
7. Suivi de la communication du dispositif LFSE	48
■ Mission documentation-centre de ressources	49
I. GESTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE SPÉCIALISÉE	50
1. Gestion des collections	50
2. Télémaque : la base de données bibliographique	52
3. Offres de services	54
II. LES VEILLES RÉALISÉES PAR LA MISSION DOCUMENTATION	55
1. Veilles documentaires thématiques	56
2. Livrables de veille	56
■ Mission valorisation et diffusion (MVD)	58
I. PUBLICATIONS	58
1. Programmation des publications	58
2. Rénovation des publications	59
3. Évolution de la diffusion	59
II. DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE NUMÉRIQUE	60
1. Dématérialisation des publications	60
2. Évolutions du site internet de l'INJEP	60
3. Lettres d'information et réseaux sociaux	61
IV. ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SCIENTIFIQUES	61
1. Les Conférences-débats, rencontres et séminaires INJEP	61
2. Définition d'une nouvelle politique événementielle	61
V. COMMUNICATION	62
1. Une nouvelle identité visuelle	62
2. Stratégie et plan de communication	62
3. Optimisation et mise à jour régulière du fichier contact	62
■ Pilotage de l'Observatoire et relations internationales	63
1. Pilotage et coordination de l'Observatoire	63
2. Etudes et relations internationales	64

L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes,...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

L'INJEP : creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

L'INJEP conduit un programme d'études et de recherches et produit des données statistiques contribuant à éclairer les problématiques et enjeux des questions de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative. L'Institut comprend le service statistique ministériel en charge de la jeunesse et du sport. Il participe également à l'animation de la recherche, notamment à travers le pilotage de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.

Statut et organisation

Créé par le décret du 24 décembre 2015 (n° 2015-1771) l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Cinq missions le composent :

1. La mission des études de l'observation et des statistiques
2. La mission observation et évaluation
3. La mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse
4. La mission valorisation et diffusion
5. La mission documentation – centre de ressource

L'INJEP : lieu unique à l'interface des différents acteurs

A la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

L'INJEP : laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes

A travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, capitalise les bonnes pratiques et propose des pistes pour les modéliser. L'objectif est ainsi d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. En lien avec les professionnels de jeunesse et de l'éducation populaire, et en veille sur les évolutions et pratiques innovantes qu'il valorise, l'INJEP participe à la mutualisation et à l'essaimage de bonnes pratiques.

Des publications

Reflète de son activité, l'INJEP produit de nombreuses publications :

- Une revue de recherche *Agora débats/jeunesses*
- Une collection de mutualisation des pratiques de terrain, outil de réflexion et d'action "Les Cahiers de l'action"
- Des résultats d'études ou d'évaluations qui prennent la forme de rapports, d'ouvrages ou de synthèses (*INJEP analyses & synthèses*)

Toutes ces productions sont également disponibles sur le site internet de l'INJEP

Un centre de documentation

L'INJEP dispose d'un centre de ressources qui offre un fonds spécialisé unique en France sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire-animation, de vie associative et des sports. Ouvert à l'ensemble des acteurs de ces domaines, ainsi qu'aux chercheurs, il est un outil précieux pour l'ensemble des activités de l'institut.

Des événements, des interventions

L'expertise de l'INJEP se caractérise également par des interventions ponctuelles ou régulières auprès des acteurs. L'INJEP vise également à partager cette expertise avec le plus grand nombre, en l'inscrivant dans l'espace public. Pour ce faire, l'Institut organise régulièrement des conférences-débats, séminaires et rencontres rassemblant des acteurs d'horizons variés.



SYNTHÈSE ET GRANDES ORIENTATIONS POUR 2017-2018

De par sa situation au cœur d'un système rassemblant une grande diversité d'acteurs et du fait de la neutralité qui gouverne son activité, l'INJEP a pour ambition d'organiser les croisements entre différents regards : scientifiques, politiques ou encore techniques. L'institut souhaite ainsi favoriser la coopération et créer des synergies entre les différents acteurs par la diffusion et la valorisation de données et de connaissances, la production d'indicateurs, la circulation de savoir-faire, de concepts ou encore de méthodes, mises en partage et accessibles à tous.

Conformément à son projet de service, les missions de l'INJEP se décomposent en deux axes principaux :

- la réalisation de travaux visant à produire des connaissances dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire de la vie associative et du sport. L'institut est chargé notamment d'analyser la situation des jeunes et les politiques qui leur sont destinées.
- constituer un pôle de ressources et d'expertise pour l'ensemble des acteurs dans ces domaines et participer à diffuser les connaissances auprès de ces publics.

Dans la continuité de la création du service en 2016, six grands axes structurants guideront son activité en 2017-2018 :

1. Mettre en place et développer la fonction transversale d'Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
2. Conforter les productions de la statistique publique au sein de l'Institut afin qu'il puisse pleinement jouer le rôle de service statistique ministériel dans le respect des règles propres au système européen de la statistique publique.
3. Renforcer les échanges avec les services centraux et déconcentrés du ministère chargé de la jeunesse et des sports, ainsi qu'avec les autres services de l'État intervenant dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et des sports.
4. Renforcer l'inscription des travaux de l'Institut dans le cadre de partenariats variés, tant avec des universités et organismes de recherche, que de partenaires institutionnels ou associatifs.
5. Conforter la reconnaissance scientifique de l'Institut tout en développant sa notoriété.
6. Poursuivre la construction de l'identité commune du service en confortant la complémentarité des expertises, des métiers et des compétences.

Même si chaque mission de l'institut continuera à développer ses propres activités, la mise en synergie des expertises disponibles, en particulier à travers des approches méthodologiques diversifiées ou des démarches pluridisciplinaires, est un enjeu essentiel pour l'Injep au cours des deux années à venir. Quatre axes thématiques ont été collectivement dégagés et seront plus particulièrement développés en 2017-2018 :



Inégalités/discriminations/non-recours aux droits

Les écarts croissants de situations entre les jeunes ont été au cœur des questionnements et analyses ces dernières années, notamment dans le cadre des rapports biennaux de l'Observatoire. La volonté première a été de capitaliser les connaissances disponibles et de fournir des clés de compréhension des dynamiques de cumul des inégalités, notamment à travers la grille d'analyse multidimensionnelle des rapports sociaux (genre, origine sociale, origine ethnique...), d'autres facteurs (niveau d'étude par exemple). Une attention particulière a également été accordée à l'étude des inégalités socio-spatiales et leurs impacts sur la construction des parcours des jeunes. De même, le questionnement sur l'égalité des chances au regard de l'inégale répartition des ressources publiques sur les territoires a débouché sur une autre série de travaux consacrés aux discriminations (à l'embauche, au logement et aujourd'hui aux discriminations liées à l'âge), notamment des évaluations du FEJ.

Sur ces bases, la production de connaissances sur ce thème sera poursuivie en approfondissant les analyses sur certaines catégories de jeunes (les jeunes filles en milieu rural ou les jeunes migrants par exemple) ainsi que sur les discriminations. C'est le sens du partenariat noué avec l'INED et l'INSEE sur l'enquête Trajectoires et origines (Teo). Il en va de même par exemple en ce qui concerne l'étude sur les inégalités de ressources et de soutiens entre les hommes et les femmes à partir des données de l'enquête Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) en lien avec l'INSEE et la DREES.

Ces perspectives amèneront aussi à aborder de manière approfondie la problématique du non-recours aux droits chez les jeunes (ou en d'autres termes la question de l'accès), au-delà des premiers travaux réalisés en 2016. C'est l'une des dimensions qui sera travaillée par exemple dans le partenariat avec la Chaire jeunesse de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), mais aussi au travers des expérimentations du FEJ.

"Ces perspectives amèneront aussi à aborder de manière approfondie la problématique du non-recours aux droits chez les jeunes (ou en d'autres termes la question de l'accès), au-delà des premiers travaux réalisés en 2016"



Parcours/mobilités/territoires

Depuis quelques années, le concept de parcours s'est imposé à la fois en sociologie comme approche méthodologique et catégorie d'observation et d'analyse, mais aussi en science politique comme catégorie d'action publique. Cette évolution témoigne de la difficulté des institutions à encadrer les parcours de vie dans un environnement incertain. Les trajectoires sont désormais plus imprévisibles, faites de bifurcations, de discontinuités et de ruptures qui placent les individus face à de véritables épreuves identitaires. Les normes d'âge, hier principal instrument de l'Etat social, perdent de leur pertinence.

La problématique des parcours est particulièrement intéressante s'agissant de la production de connaissances sur les jeunes car elle permet notamment de prendre en compte les différentes dimensions des processus d'autonomisation des jeunes ainsi que leurs ancrages dans différentes sphères de vie, notamment en articulant les temporalités individuelles avec les temporalités sociales et institutionnelles. La notion de parcours est également intéressante pour l'action publique et donc l'analyse de celle-ci, dans la mesure où elle permet de dépasser les difficultés liées à la multiplicité des seuils d'âge. Deux



questions seront au cœur des futurs travaux concernant les politiques publiques : Quels sont les effets de l'usage de cette nouvelle catégorie d'action publique sur la situation des jeunes ? Quelle est son efficacité à combattre les inégalités sociales ?

Là encore, il est envisagé de prolonger les travaux conduits jusqu'à présent par l'INJEP: l'analyse des parcours s'est principalement focalisée sur l'entrée dans la vie active : conditions d'insertion professionnelle pour la MEOS et la MAFEJ, intégration dans l'entreprise/ recrutement et rapport au travail des jeunes/ rapport à l'entrepreneuriat pour la MOE, mais aussi sur les débuts de la vie affective et de la sexualité. La reconduction de l'enquête sur les pratiques sportives dans le cadre de la statistique publique pourrait aussi un moyen de mieux saisir la contribution de celles-ci au processus de construction identitaire.

Par ailleurs, la question du parcours débouche sur celle de l'accompagnement : l'étude menée en partenariat avec le CEREQ et l'UNML apportera des connaissances sur la construction des trajectoires au regard de l'accompagnement global fourni aux jeunes par les missions locales. Cette question de l'accompagnement est aussi présente dans les évaluations du FEJ, en vue de développer la mobilité (géographique) des jeunes pour faciliter l'accès à l'emploi. Le financement du permis de conduire dans le cadre du compte personnel d'activité récemment instauré nous amènera à approfondir cette question, notamment en prenant appui sur les données de l'enquête ENRJ.

Plus généralement, l'attention continuera aussi à être portée sur la question de la mobilité géographique comme levier dans la construction de l'individu et de son parcours de vie, ce qui implique d'étudier le rapport et les usages du territoire chez les jeunes et les réponses apportées par les territoires comme espaces de ressources et d'opportunités, comme l'ont montré le rapport 2014 de l'INJEP et les travaux en cours sur les politiques intercommunales de jeunesse. Un focus sera porté sur la jeunesse d'Outre-Mer, notamment au travers des résultats à venir d'expérimentations du FEJ.

Engagement/éducation populaire

L'engagement des jeunes est une problématique travaillée de longue date par l'INJEP dans ses différentes composantes. De nombreux travaux ont été conduits qui permettent de combattre l'idée selon laquelle les jeunes ne s'engageraient plus et mettent au contraire en avant la diversification des formes d'engagements juvéniles qui ne se réduisent plus à des formes instituées comme l'engagement politique ou associatif. C'est ce qu'a confirmé le baromètre DJEPVA 2016 sur la jeunesse, qui sera reconduit les prochaines années, comme le récent numéro de la revue Agora consacré à l'alter-activisme, ou encore l'étude sur les engagements transnationaux de descendants de migrants l'an passé. De nouveaux objets d'étude ont été aussi lancés comme l'étude des comportements de radicalité politique et religieuse ou encore sur les nouvelles offres de mobilisation de la jeunesse faisant appel à un renouvellement des démarches de participation (MAFEJ et MOE).

Cet investissement sur la problématique de l'engagement sera renforcé, autant sur des pratiques d'engagement formelles (les usages associatifs du service civique, les junior-associations, les conseils de jeunes,) que sur des pratiques moins instituées comme le militantisme dans des mouvements hors-partis. Cette période sera aussi marquée par la réalisation de l'enquête européenne sur les Valeurs des jeunes en partenariat avec le laboratoire Pacte/Sciences-Po Grenoble, qui permettra d'actualiser les connaissances sur les rapports des jeunes à la politique, à la famille, au travail ou encore à la religion, mais aussi sur leurs engagements et leur participation associative. L'importance des efforts portés sur cette

problématique permet à l'INJEP de retenir celle-ci comme thème de ses prochaines rencontres annuelles.

On ne saurait interroger les transformations des pratiques démocratiques sans questionner les évolutions de l'éducation populaire et notamment dans la réalisation de ses finalités d'accès aux savoirs et à la culture comme condition de l'exercice de la citoyenneté. Force est de constater que l'éducation populaire bénéficie d'un regain d'intérêt qui prend naissance dans plusieurs phénomènes comme le développement de nouveaux rapports aux savoirs dans la société de la connaissance et de l'information, de nouvelles formes

de développement du lien social, en particulier une certaine effervescence des initiatives citoyennes au niveau local.

"On ne saurait interroger les transformations des pratiques démocratiques sans questionner les évolutions de l'éducation populaire et notamment dans la réalisation de ses finalités "

Que fait le numérique à l'éducation populaire ? C'est à la fois au renouvellement des pratiques et des acteurs que s'est intéressé récemment l'INJEP (MOE et MAFEJ). Si les expérimentations ont été principalement consacrées au numérique comme espace d'expression et de mobilisation des jeunes, un regard a aussi été porté sur les pratiques citoyennes du numérique, des formes d'action collective

appuyées sur des cultures numériques (tiers-lieux ; coworking ; fab-labs ; plateformes contributives,...) et leurs impacts sur les pratiques professionnelles. Un nouvel axe s'ouvre aujourd'hui autour des relations entre société civile et sciences, qui vise à mieux connaître et à faire reconnaître la diversité des formes de savoirs ainsi qu'à promouvoir les interactions sciences-société. Dans cette perspective, l'INJEP a engagé un partenariat avec la plateforme ALLISS (Alliance Sciences Société).

Société civile en action / vie associative / innovations sociales

L'intérêt porté par l'INJEP à la société civile ne s'arrête pas au croisement des savoirs et aux sciences participatives ; l'apport des initiatives associatives ou collectives au renforcement des liens sociaux et solidaires mérite d'être étudié pour en comprendre les ressorts, les lignes de force ou les faiblesses, et les sortir de l'invisibilité. Comme indiqué dans les orientations générales, il s'agira d'abord de réaliser un fort investissement sur la mise en place d'un système d'informations sur les associations, mais d'autres études seront lancées sur les transformations des formes d'engagement associatif, par exemple le bénévolat dans le domaine sportif, ou encore l'impact du service civique /volontariat sur les carrières bénévoles.

Par ailleurs, l'INJEP dispose à travers le FEJ et les expérimentations réalisées dans le cadre de " la France s'engage " d'un matériau extrêmement riche pour analyser les innovations sociales autour de cinq thématiques : la lutte contre l'exclusion et la santé, l'emploi et l'insertion; l'éducation et la formation; la citoyenneté et la vie associative; et le numérique. Au-delà des enseignements permettant d'identifier les grandes tendances d'évolution à l'œuvre, la question du changement d'échelle est particulièrement importante à approfondir afin de favoriser la diffusion sociale de ces innovations. Ce document vise ainsi à présenter de manière détaillée l'activité de chacune des missions de l'INJEP.



MISSION DES ÉTUDES, DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES

La Mission des études de l'observation et des statistiques (MEOS) de l'INJEP est le service statistique ministériel (SSM) du ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle met en œuvre un programme d'études et de statistiques dont les résultats permettent d'éclairer les politiques publiques du ministère.

Les missions de la MEOS sont transversales et s'articulent principalement autour des pratiques sportives et licenciées, de l'économie du sport, des métiers et emplois liés aux sports et à l'animation, des accueils collectifs de mineurs, de la mobilité internationale des jeunes, ainsi que des diplômes délivrés par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Elle coordonne l'ensemble des travaux statistiques produits au sein du ministère, et veille, entre autres, à l'harmonisation des différents projets statistiques ou études sur le plan méthodologique.



I. Opérations statistiques et études sur la jeunesse et la vie associative

1. Accueils collectifs de mineurs

■ Accueils collectifs de mineurs avec et sans hébergement

La DJEPVA réglemente et contrôle les dispositifs qui encadrent l'accueil des mineurs dans les différentes structures avec hébergement. En particulier, la MEOS est chargée d'exploiter cette base réglementaire et produit des statistiques annuelles sur les accueils avec hébergement. Ces statistiques sont mises en ligne sur le site du ministère et détaillent les accueils : leur nombre, le type de séjour, l'effectif d'enfants accueillis, la destination, la durée du séjour,...

La DJEPVA réglemente et contrôle également les dispositifs qui encadrent les accueils de loisir et périscolaires. La MEOS exploite cette base et produit des statistiques sur le nombre de ces accueils. Elles sont également mises en ligne sur le site du ministère et détaillent les caractéristiques de l'ensemble de ces accueils, leur nombre, le volume de places ouvertes pour les mineurs, les effectifs d'animateurs et le taux d'encadrement,...

Sur la base de ces travaux statistiques, une publication de cadrage sur les accueils de loisir et périscolaires est prévue début 2017. Elle s'appuiera sur la base de données des encadrants d'accueils collectifs de mineurs et présentera les caractéristiques sociodémographiques des animateurs et directeurs de centre qui encadrent les accueils collectifs de mineurs avec et sans hébergement.

■ Diplômes relatifs à l'encadrement des mineurs

Le ministère délivre des diplômes permettant d'encadrer, dans les accueils collectifs de mineurs, en tant qu'animateur (BAFA) ou directeur de centre ou adjoint au directeur (BAFD). La MEOS a été chargée de réaliser une toute première exploitation de ces données administratives, collectées par le ministère. Les statistiques produites s'attacheront à caractériser la population des diplômés et en analyser l'évolution au cours des dernières années. Une étude relative aux diplômes BAFA et BAFD délivrés par le ministère en charge de la jeunesse sera finalisée en 2017.

2. Indicateurs sur la jeunesse

■ Rapport statistique annuel sur "L'état de la jeunesse" et chiffres-clés sur la jeunesse

Dans le cadre et le prolongement des travaux du Comité Interministériel Jeunesse (CIJ) mis en place en 2013, la MEOS participe à la rédaction de fiches relatives à une dizaine d'indicateurs sur la situation des jeunes. Ces indicateurs s'appuient sur des productions internes (pratique sportive licenciée) et plus largement externes (taux de pauvreté, mode de cohabitation, ...).

En collaboration avec la MOE, la mission participera au travail de refonte de ce recueil d'indicateurs engagé en 2017 avec l'ensemble des partenaires.

La MEOS réalise également une synthèse des dernières données statistiques sur la jeunesse dans une publication de synthèse " Chiffres-clés sur la jeunesse "

■ Mobilité internationale des jeunes

Dans le cadre des chantiers du CIJ, la MEOS intervient plus particulièrement sur l'objectif " Favoriser la mobilité internationale des jeunes ". La MEOS est membre du groupe statistique sur " les bénéficiaires de la mobilité internationale des jeunes " et collecte l'ensemble des données fournies par les différents acteurs (opérateurs, programmes, dispositifs) de cette mobilité.

Une exploitation des données est réalisée annuellement, dont les principaux résultats sont présentés à l'automne, lors de la réunion du Comité permanent de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

3. Études secondaires d'enquêtes de la statistique publique

■ Étude de l'accès au permis de conduire à partir de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ)

L'Insee et la Drees ont réalisé une enquête nationale sur les ressources des jeunes, dont l'INJEP a été partenaire. De nombreuses thématiques sont abordées dans le questionnaire de cette enquête riche et



novatrice qui permet de décrire les ressources et les conditions de vie des jeunes adultes de 18 à 24 ans en France. La MEOS participe au comité d'exploitation de l'enquête. Elle réalisera en particulier une étude des données relatives à l'accès au permis de conduire.

4. Vie associative

■ Analyse statistique de l'effort de l'État en faveur des associations

La MÉOS réalise annuellement l'analyse statistique transversale du "jaune budgétaire" relatif à l'effort de l'Etat en faveur des associations à partir du fichier national des subventions versées à des associations depuis le budget de l'Etat. Depuis 2016, pour le projet de loi de finances 2017, l'analyse se fait sur les données N-1 qui sont constituées par la consolidation, par la direction du Budget, de l'ensemble des contributions des directions d'administration (dont la DJEPVA).

■ Lancement de travaux sur la vie associative

La MEOS lancera au second semestre 2017 des études sur la vie associative (emploi associatif, bénévolat ou subventions) à partir de données de la statistique publique (DSN, enquête associations) des données de gestion du ministère (FONJEP) ou de chercheurs partenaires. La mission suit également le projet " dataasso.fr " piloté par la DJEPVA qui résulte de l'appariement de la base du Répertoire National des Associations et du répertoire Sirene. L'ensemble de ces travaux pourront se faire en lien avec les chargés d'études et de recherches de la Mission Observation et Évaluation de l'INJEP.

■ Participation au groupe de travail des producteurs de données sur la vie associative

En lien avec la MOE, la MEOS participera au groupe de travail piloté par l'INJEP réunissant les principaux producteurs de données sur la vie associative pour faire le point sur les données et travaux existants.

II. Opérations statistiques et études sur le sport

1. Licences et clubs sportifs

■ Recensement annuel des licences et clubs sportifs

Un recensement annuel des licences et clubs est réalisé auprès des 115 fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'Etat signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs qui lui sont affiliés. Les statistiques de l'année N, ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âge, sont mises en ligne sur le site du ministère en charge des sports en juin N+1.

Ces fichiers sont, de plus, transmis à l'INSEE pour géocodage : détermination du code commune, ainsi que du code " quartiers prioritaires ". Les fichiers transmis par les fédérations sont contrôlés et subissent des premières corrections avant d'être formatés et adressés à l'INSEE.



■ Travaux d'études sur les licences et clubs sportifs

La MÉOS rédige au cours de l'année N+1 d'une publication de cadrage décrivant les caractéristiques des licences délivrées en France au cours de l'année N et leur évolution par rapport à l'année N-1. Les statistiques sont détaillées par fédération, sexe et âge du détenteur de la licence, ainsi que par département. Une analyse est également réalisée, pour quelques fédérations, sur le déplacement des licenciés (différence entre le département de résidence et celui du club où la licence est délivrée).

Elle publiera également une publication de cadrage sur la pratique sportive des jeunes. Cette étude s'appuie d'une part sur la pratique licenciée des moins de 30 ans au travers des données issues du recensement annuel des licences, d'autre part sur l'enquête nationale sportive réalisée en 2011 pour les résidents âgés de 15 à 30 ans

La MEOS participe également à la publication de l'atlas des fédérations, en collaboration avec la direction des sports. L'ensemble des données statistiques sont produites et fournies par la MEOS.

La MEOS mène des travaux exploratoires sur la fusion des données issues du recensement des licences sportives et la base CNDS (centre national de développement du sport) des aides à l'emploi pour les clubs sportifs situés en QPV/ZRR. L'objectif est d'étudier comment cette aide favorise la pratique sportive des jeunes de ces zones, et notamment celle des jeunes filles qui sont, dans ces quartiers, éloignées des pratiques sportives

■ Mise à disposition des données sur les licences et clubs sportifs

- **Une base de données** détaillée des licences est confectionnée en croisant les communes et les différentes fédérations sportives. Les effectifs de licences sont ventilés par sexe, tranche d'âge et appartenance ou non à un quartier prioritaire. Cette base est mise à disposition des utilisateurs sur le site public data.gouv.fr.
- **Une batterie d'indicateurs détaillés** et produits à partir du recensement alimente également un outil ministériel Cartostats. Cet outil, accessible aux personnels des ministères sociaux et des services déconcentrés en charge de la jeunesse et des sports, permet de réaliser directement des cartes et de visualiser les indicateurs statistiques prédéfinis sur des zones géographiques paramétrables

2. Économie du sport

■ Compte satellite du sport

Le service statistique ministériel mesure annuellement le poids économique du sport dans l'économie nationale. Le principal agrégat suivi est la dépense sportive nationale, l'emploi et les échanges extérieurs de biens. La dépense sportive nationale concerne les dépenses sportives des ménages, de l'Etat et des entreprises. L'emploi sportif inclut tous les emplois (y compris les indépendants et les temps partiels) des secteurs dont l'activité économique principale est liée au sport. Les biens concernés par les échanges extérieurs sont ceux à usage sportif enregistrés dans les statistiques douanières.

La mission est membre du groupe de travail européen sur la mise en place de comptes satellites du sport. Ce groupe est animé par l'Unité sport de la Commission européenne.

La MEOS est par ailleurs membre du conseil scientifique de l'Observatoire économique du sport qui



comprend des représentants de la direction des sports, des chercheurs et des acteurs économiques du secteur sport. Cet observatoire a vocation à orienter des travaux d'étude visant à une meilleure connaissance des circuits économiques dans les secteurs du sport.

3. Réflexion sur la réalisation d'une nouvelle Enquête nationale sur la pratique sportive

La dernière enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives a été réalisée en 2010. La réalisation d'une nouvelle enquête devra être anticipée, aussi bien en termes d'aspects scientifiques que financiers. Une réflexion sera ainsi lancée pour voir le cadre et les conditions préalables pour qu'une nouvelle opération puisse être programmée.

4. Chiffres-clés du sport

La MEOS publie de manière régulière un dépliant " Les chiffres-clés du sport ". Ce document propose un large panorama de données statistiques, sous forme de tableaux, graphiques et cartes sur le champ du sport. Les données présentées sont principalement issues des bases de la direction des sports relatives aux diplômés, aux équipements et aux sports de haut niveau. D'autres sont produites par la MEOS (données sur les licences et la pratique sportive) et différents acteurs du système statistique public (commerce extérieur – douanes - ou emploi salarié – Acoss).

III. Opérations statistiques et études sur le périmètre " jeunesse et sports "

1. Diplômes délivrés par le ministère en charge des sports et de la jeunesse

■ Statistiques sur les effectifs de diplômés

La MEOS exploite les bases de données du ministère pour produire annuellement des tableaux d'effectifs des différents diplômes délivrés par le ministère dans le champ des sports et de l'animation. Ces diplômes de niveau équivalent à Bac jusqu'à Bac + 5, permettent d'exercer une activité en lien avec le diplôme obtenu contre rémunération.

■ Insertion professionnelle des diplômés

Le service statistique réalise tous les trois ans une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés du ministère. Cette enquête s'adosse au dispositif des enquêtes génération CEREQ avec un sur-échantillon " sport et animation " et deux questionnaires spécifiques. Une première exploitation des tables de données livrées fin 2014 a donné lieu à une première publication sur " Le premier emploi des diplômés jeunesse et sports " début 2016. Une seconde publication de cadrage est prévue en 2017 sur " les trajectoires professionnelles des diplômés et leur situation trois ans après l'obtention de leur diplôme ".



2. Emplois aidés

■ Traitement trimestriel des données DARES

Dans le cadre d'une convention bilatérale DARES-DJEPVA, la MEOS reçoit chaque trimestre les bases de données détaillées sur les contrats emplois aidés relevant des secteurs de compétence du ministère, ainsi que ceux dont le code ROME (métier) est lié à l'activité sportive ou l'animation socioculturelle. Ces données sont exploitées et des résultats sous forme de graphiques et tableaux de suivis sont produits.

Un document de travail complet a été rédigé ; il présente la chronique des emplois aidés (CUI-CIE et Emplois d'avenir) sur la période janvier 2010 – septembre 2015. Ce document complète le décompte des conventions réalisé par le ministère, en fournissant des indicateurs supplémentaires (estimation du nombre de bénéficiaires, de conventions reconduites, évolution...). Il permet, par ailleurs, de cerner le profil des bénéficiaires et les caractéristiques des emplois en contrat aidé, d'une part dans le périmètre ministériel en charge de la jeunesse et des sports, d'autre part dans les métiers identifiés du sport et de l'animation, en contrat dans l'ensemble du secteur non marchand. De plus, deux publications de cadrage, présentant les principaux résultats contenus dans le document de travail, seront diffusées début 2017.

3. Indicateurs de performance

■ Pratique sportive licenciée

La MEOS produit annuellement des indicateurs de performance dans le cadre la LOLF, relatifs à la pratique licenciée : taux de licences national, taux de licences féminin, taux de licences des jeunes (14-20ans) et taux de licences en QPV.

■ Insertion professionnelle des diplômés

Le service produit également un indicateur de performance relatif à l'emploi des diplômés du ministère : c'est le taux d'insertion professionnelle des diplômés, depuis 7 mois jusqu'à 19 mois après l'obtention de leur diplôme, sur un emploi en lien direct avec la qualification obtenue. Dans le cadre de ce dernier indicateur, un questionnaire "enrichi" de l'enquête LOLF deviendra obligatoire en 2016 : cette évolution nécessitera une évolution " technique " de la version du questionnaire par internet, une adaptation des consignes de collecte et de traitement des résultats. Le rôle de la MEOS est de participer à la mise en place de la nouvelle version et d'accompagner les directions régionales dans ces changements.

4. Questions parlementaires

■ Rédaction de réponses aux questions parlementaires

La MEOS rédige plusieurs réponses aux questions parlementaires chaque été. Les thèmes abordés concernent l'économie du sport, au travers de la dépense sportive nationale, l'emploi dans le sport, la pratique sportive en France, notamment.

■ Fourniture de données spécifiques

Le service statistique participe à la rédaction de certaines réponses pilotées par les bureaux du ministère en fournissant une mise à jour des données statistiques citées dans ces réponses.



IV. Animation et appui méthodologique

1. Animation régionale

■ Réseau des correspondants statistiques des DRJSCS

En collaboration avec le service d'animation régionale de la DREES, la MEOS participe aux regroupements annuels des correspondants statistiques des DRJSCS. Cette réunion est l'occasion de présenter les productions statistiques nationales, les évolutions récentes et les mises à disposition possibles de données pour des besoins régionaux.

■ Réseau des dispositifs régionaux d'observation de l'emploi et de la formation (DROEF)

En collaboration avec la Sous-direction " emploi formation " de la Direction des sports, la MEOS participe au réseau des correspondants régionaux "emploi formation" des DRJSCS. Ces regroupements visent à présenter des travaux régionaux spécifiques, des projets, des résultats d'enquêtes. Il permet également d'appréhender l'organisation, les méthodes de travail et les difficultés éventuelles des services régionaux.

■ Panorama statistique des DRJSCS

Le panorama statistique "jeunesse, sports, cohésion sociale" est une publication annuelle réalisée en partenariat avec la DREES. Le travail de la MEOS consiste à mettre à disposition ou faciliter la mise à disposition auprès d'un prestataire extérieur de divers indicateurs nationaux, déclinables au niveau régional et départemental, et relatifs au champ de compétence du ministère : le sport, la jeunesse et la vie associative. La construction des tableaux statistiques (ou la récupération de tableaux auprès de différents services) s'étend annuellement de septembre à janvier. Le document final, disponible pour les données 2015, est consultable exclusivement en ligne. Il est actualisé chaque début d'année.

2. Appui méthodologique

■ Appui au niveau national

Les chargés d'études statisticiens apportent un appui méthodologique à l'ensemble des bureaux du ministère : mise en place d'enquêtes légères, rédaction de cahiers des charges, études de faisabilité. En particulier, la MEOS apportera un appui méthodologique pour un travail de rapprochement de la base de données des sportifs de haut niveau de la Direction des sports avec celle de l'INSEP. Il s'agira de faciliter les échanges de données entre les deux systèmes en créant, notamment, un identifiant commun dans les référentiels des structures sportives, du référentiel des fédérations et celui des disciplines.

■ Appui au niveau régional

Un Groupe de travail, rassemblant quelques correspondants DROEF volontaires, est animé chaque année. Ce groupe est notamment chargé de mettre en place une maquette type pour une publication de " Chiffres-clés " régionaux présentant un panorama de statistiques sur l'emploi et la formation dans le champ du sport et de l'animation.



MISSION OBSERVATION, ÉVALUATION

La mission Observation, évaluation de l'INJEP a comme principales missions

- Repérer et mettre à disposition des données de cadrage sur la jeunesse, en liaison avec la mission études observation et statistiques, et avec les organismes référents de la statistique publique et plus largement les producteurs de données ;
- Développer les connaissances sur la jeunesse et les politiques de jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative, en réseau ou partenariat avec les centres et laboratoires d'études et de recherche spécialisés ;
- Contribuer à l'évaluation des politiques publiques nationales et territoriales de jeunesse, notamment les expérimentations soutenues le fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), des commandes de collectivités territoriales ou encore la participation à des comités scientifiques (exemple Garantie Jeunes)
- Synthétiser et diffuser les connaissances rassemblées sur les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, à travers différents instruments : fiches repères, communications dans des colloques, séminaires, masters, rapports, contributions à des ouvrages , articles dans des revues scientifiques ou de vulgarisation et à travers la direction éditoriale par des chargés d'étude et de recherche des trois collections INJEP analyses & synthèses, "Les Cahiers de l'action ", et la revue scientifique, Agora débats/ jeunesses.
- Contribuer au débat public sur les enjeux sociaux et d'action publique dans les domaines cités à travers l'animation d'échanges et de rencontres.
- Accompagner les services de l'Etat, les acteurs associatifs et les collectivités territoriales par la réalisation d'expertises, sur la base de conventions de partenariat.



I. Études, recherches et évaluations

Axe 1 : inégalités, discriminations, accès aux droits

■ Les "filles du coin" : enquête multi-située sur les jeunes femmes en milieu rural

Ce projet de recherche sur les jeunes femmes vivant en milieu rural reprend le constat fait depuis quelques années dans le monde de la recherche quant au manque de connaissances empiriques sur les jeunes ruraux. Cette population méconnue représente pourtant environ 4,5 millions de personnes (dont 3 millions ont moins de 18 ans), soit près d'un jeune sur cinq. Et si de récents travaux sont venus éclairés les conditions de vie de certaines jeunesses rurales (Renahy, 2005 ; Coquard, 2016), force est de constater que les jeunes femmes n'y apparaissent qu'en second plan. Elles constituent ainsi un creux dans la recherche, certainement parce qu'elles sont encore davantage invisibilisées dans l'espace public que leurs homologues masculins. Plus largement, une recherche spécifiquement dédiée aux jeunes



femmes rurales engage de multiples questionnements qui seront dans ce projet sélectionnés en fonction des terrains d'enquête investis. Cette recherche cible en effet les territoires de Fourmies, petite ville du département du Nord, et les villages aux alentours, avec, pour points de comparaisons, un second terrain dans plusieurs petites communes de Bretagne (à définir plus précisément). La comparaison territoriale est ici nécessaire pour penser des mondes ruraux qui connaissent des réalités forcements variables et très localisées.

Livrables : rapport institutionnel (INJEP - Chaire jeunesse de l'EHESP) - tout public, institutions ; articles scientifiques (revues à comité de lecture dans le domaine de la jeunesse et de la santé) - public académique ; articles institutionnels ("INJEP : analyses & synthèses") ; journée de restitution des résultats, et présentation pour le séminaire Injep/Chaire jeunesse de l'EHESP

Partenaire : Chaire de recherche sur la jeunesse - EHESP

■ Différenciations garçons/filles dans l'aide apportée par la famille (enquête ENRJ)

Cette étude exploitera les données de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes réalisée par l'Insee et la Drees pour s'intéresser à l'aide apportée par les parents aux jeunes âgés de 18-24 ans Cette enquête est en effet la première en France à apporter des informations détaillées sur cet aspect. Ces données seront ainsi utilisées pour mettre en lumière les éventuelles différences ou spécificités de l'aide apportée par la famille aux filles par rapport aux garçons au cours de la période de l'entrée dans la vie adulte.

■ Jeunes migrants, "droit a la ville" et compétences urbaines en France et en Italie

En Europe de l'Ouest, notamment en France et en Italie, de plus en plus de jeunes migrants, d'Afghanistan, de Syrie, du Maghreb, d'Erythrée, de Chine, de Gambie, du Togo, du Sénégal..., en raison de crises économiques et de guerres dans ces différents pays, développent des carrières migratoires transnationales et arrivent dans les grandes villes européennes comme Paris, Lyon, Milan où ils sont engagés dans des processus d'intégration partielle, d'exclusion ou même d'expulsion. Les jeunes migrants dans les villes françaises et italiennes vivent dans différentes parties des villes, généralement dans des lieux précaires où ils développent une diversité de carrières urbaines construites à partir de différentes étapes dans des espaces économiques, sociaux plus ou moins légitimes. La ségrégation des jeunes migrants se traduit par leur présence dans des niches ethniques ou inter-ethniques et la prolifération d'enclaves économiques dans certains quartiers populaires et certains quartiers centraux – comme par exemple la Guillotière à Lyon ou Via Padova à Milan - où les hiérarchies sont structurées sur la base des lieux d'origine et de la durée du séjour dans le pays d'accueil. Les jeunes migrants se trouvent surtout confrontés à des situations de tension et de conflit urbain. Les processus de discrimination, de domination et de situations d'inégalité entre les jeunes migrants et les autres citoyens ne cessent de s'amplifier.

Calendrier : décembre 2018

Valorisation : rapport d'analyse, publication d'articles dans différentes revues comme Agora ; publication d'un ouvrage en français en 2019 ; organisation d'un Colloque franco-italien sur les jeunes migrants en Europe fin 2018.

Partenaire : UMR CNRS Triangle – ENS Lyon

■ La vie affective et sexuelle des jeunes confronté-e-s à la justice pénale. Enquête auprès des professionnelles et des jeunes lors de la détention

Objectifs généraux : dans la continuité de l'action 5.5 du Plan d'actions stratégiques 2010-2014 concernant les politiques de santé pour les personnes placées sous main de justice l'objectif de l'étude est d'acquérir des connaissances sur les attitudes, les croyances et les comportements en matière de prévention des risques liés aux pratiques sexuelles, des jeunes mineur-e-s détenu-e-s afin d'orienter au mieux les actions et la mise en œuvre des recommandations existantes ou nouvelles pour réduire les risques. Enquêter sur la prise en charge de la santé en milieu carcéral et les enjeux pour les divers corps professionnels présents auprès des jeunes, ainsi que sur les acteurs et/ou structures ressources identifiées/repérées par les jeunes en et hors détention (PJJ, US, AP, personnels EN, pairs, internet...).

Méthodologie : ce projet comprend deux phases d'enquête : une enquête qualitative auprès de jeunes mineur-e-s incarcérés et une enquête qualitative auprès des professionnels intervenant-e-s sur les cas des mineur-e-s en détention (unités sanitaires, PJJ, AP, SAH).

Calendrier : mise en route de l'enquête : janvier 2016, rapport intermédiaire : septembre 2016, rapport final : mars 2017, publications et valorisations à partir de mars 2017.

Livrables : publication de cadrage INJEP, n° des Cahiers de l'administration pénitentiaire, article dans les Cahiers dynamiques.

Partenaires : Direction générale de la santé, ministère de la justice (direction de la PJJ et direction de l'administration pénitentiaire).

■ Jeunes, sexualité et internet : enquête sur les usages numériques lors de l'entrée dans la sexualité

Objectifs généraux : cette recherche prend pour objet les usages d'internet dans le domaine de la sexualité, chez les jeunes femmes et hommes de 15 à 30 ans vivant en France métropolitaine, en partant du constat partagé selon lequel les canaux classiques de l'éducation à la sexualité et à la vie affective ont connu de profondes mutations depuis une quinzaine d'années, c'est-à-dire avec un internet ouvert au grand public, qui a "pénétré les modes de vie de tous" et notamment des plus jeunes.

Si l'usage d'internet en lien avec l'entrée dans la sexualité apparaît souvent, dans le débat public, dans les paniques morales des adultes, cela se fait à travers le prisme de la pornographie et de ses "risques" (moraux, sexuels, etc.) pour les jeunes. Le présent projet vise à combler ce manque, en enquêtant sur les usages d'internet liés à la sexualité chez les jeunes, sans a priori sur le type d'usages qu'ils et elles peuvent en faire. On essaiera notamment de comprendre comment les adolescent-e-s articulent des usages (et contextes d'usages) tels que le visionnage de séquences pornographiques (en tentant notamment de voir ce qu'ils ou elles y cherchent : plaisir, socialisation, informations sur l'anatomie et les possibles sexuels, etc.), mais on travaillera également sur les contextes de visionnage (la première fois, la dernière fois, la fréquence, mais également avec qui, où, sur quels supports) etc.

De même, on cherchera à comprendre comment les adolescent-e-s articulent ces usages à l'information qui leur est adressée par ailleurs (à l'école, dans la famille, ou à travers les campagnes de prévention qui passent notamment par internet pour ce public etc.). Ainsi, cette recherche sur les usages permettra d'enquêter en creux également sur la réception des politiques de santé par les jeunes : comment les jeunes se repèrent-ils vis-à-vis des différentes sources informations, des différents acteurs. Enfin, d'un



point de vue d'implémentation des politiques publiques, l'enquête permettra de saisir quels sont les leviers de l'action publique en matière d'éducation à la sexualité et à la vie affective.

Méthodologie : le projet d'étude se structure autour de deux axes : un volet qualitatif (par entretien et observations) et un complément quantitatif (par questionnaire)

Livrables : rapport institutionnel (INJEP - Chaire jeunesse de l'EHESP) - tout public, institutions ; articles scientifiques (revues à comité de lecture dans le domaine de la jeunesse et de la santé) - public académique ; articles institutionnels ("INJEP : analyses & synthèses") ; journée de restitution des résultats, et présentation pour le séminaire Injep/Chaire

Partenaire : Chaire de recherche sur la jeunesse – EHESP

■ Les jeunes actifs et la sélectivité dans le recrutement : stéréotypes et logiques discriminatoires, Une comparaison secteur public /privé

La recherche poursuivie vise plusieurs objectifs :

- explorer les formes de sélectivité dans l'accès à l'emploi des jeunes âgés de 16 à 29 ans
- comprendre les logiques de recrutement des jeunes en cherchant à identifier des disparités de traitements entre les jeunes et les " non-jeunes " et entre les jeunes eux-mêmes.
- saisir comment les acteurs (intermédiaires de l'emploi, acteurs du recrutement et des politiques d'insertion dans les secteurs publique et privé) décrivent et justifient ces traitements différentiels.

Ce projet privilégie ainsi deux dimensions peu ou mal explorées des problématiques antidiscriminatoires :

- celle des logiques de sélection dans le recrutement et des pratiques concrètes des recruteurs où prennent formes des actes discriminatoires ou non-discriminatoires d'une part ;
- celle de la jeunesse, en tant que critère spécifique pouvant potentiellement susciter des conduites discriminatoires (positives ou négatives).

Le projet se déroule en trois grandes étapes:

- durant une première étape (2016), réexploitation d'un corpus principal de 57 entretiens menés auprès de 60 recruteurs appartenant à 53 entreprises réparties dans cinq secteurs d'activité et quatre régions (Alsace, Aquitaine, Centre, Ile-de-France).Ce matériau est issu d'une précédente enquête financée par la DARES conduite de 2010 à 2012 par Alexandra Poli, David Mélo, Régis Cortesero, Sylvain Kerbourc'h, Jacques Trautmann, Eric Fries Guggenheim, Yoann Lopez, Marie-Claude Rebeu sur les pratiques de sélectivité dans le recrutement (coordination : David Mélo, convention DARES/LEO).
- durant la deuxième étape (2017), conduite d'observations non participantes dans des services RH, lors de réunions entre élus et syndicats, hauts dirigeants des entreprises privées, acteurs professionnels et acteurs sociaux – recueil et analyse des documents utilisés par ces acteurs – interviews d'acteurs sociaux, politiques et/ou syndicaux concernés par l'insertion des jeunes dans les organisations. Cette étape se fera dans différentes administrations publiques et entreprises privées sur le territoire Aquitain, mais également dans les régions choisies pour comparaison (l'Ile de France, l'Alsace et le Centre).
- une troisième étape (2018) sera consacrée à la rédaction du rapport final et à sa valorisation.



Axe 2 : parcours, mobilités, territoires

■ Parcours de jeunes en mission locale

Objectifs généraux : Le réseau des 450 missions locales et PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Outre le recours aux dispositifs usuels de la politique de l'emploi et de formation (contrats aidés, contrats en alternance, stages de formation notamment des conseils régionaux...), les missions locales peuvent mobiliser différents outils d'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion dans le domaine de la santé, du logement par exemple.

L'étude proposée veut porter un regard sur les différents événements repérés dans la trajectoire des jeunes suivis par les missions locales de la région Hauts-de-France.

Il s'agit moins de porter un regard fin sur les propositions faites aux jeunes que d'analyser la façon dont les trajectoires de ces derniers se construisent au croisement des questions d'accès à l'emploi, au logement, ou encore à la santé.

Méthodologie : exploitation des données individuelles issues de l'application PARCOURS 3. Calcul d'indicateurs longitudinaux. Typologie de trajectoires .

Calendrier prévisionnel : janvier 2016-juin 2017

Livrables : Rapport d'étude, publication de cadrage

Partenaires : Institut Bertrand Schwartz, CÉREQ, AREFIE Hauts-de-France

■ Le rapport des jeunes au travail : quelles différenciations ?

Objectifs généraux : Il existe une littérature abondante sur la question de la distance au travail. La place accordée au travail serait ainsi de plus en plus remise en question par rapport à d'autres domaines de la vie et les jeunes générations seraient parmi celles qui relativiserait le plus sa centralité. Ce constat est-il homogène selon les niveaux de formation et le type de certification détenue ? Le rapport au travail est-il le même selon que les jeunes s'inscrivent dans des trajectoires d'insertion professionnelle favorables ou plus dégradées ? Telles sont les pistes d'analyse qui seront développées au travers de l'analyse de l'enquête Génération 2016.

Méthodologie : l'extension d'enquête Génération réalisée pour le compte de l'INJEP sera réalisée selon les mêmes modalités et le même calendrier que l'enquête principale réalisée par le Céreq. L'enquête 2016 auprès de la Génération 2013 portera sur les personnes sorties de formation entre octobre 2012 et octobre 2013. Elle sera collectée par téléphone au printemps 2016, soit trois ans environ après leur sortie de formation initiale, auprès d'un échantillon d'individus issus de tous les niveaux de formation et répartis sur l'ensemble du territoire national, dans le but de produire des indicateurs d'insertion dans l'emploi selon dix grands niveaux de formation standards.

Calendrier prévisionnel : novembre 2015-décembre 2017

Livrables : rapport d'études et publication de cadrage

Partenaires : CÉREQ



■ Le rapport des jeunes au travail. Enquête auprès des jeunes, de la fin de l'enseignement secondaire à l'activité professionnelle.

Objectifs généraux : cette recherche s'inscrit dans la continuité des précédents travaux de l'INJEP autour de l'insertion professionnelle des jeunes. De la formation à l'emploi, les jeunes auront eu de nombreuses occasions d'être en lien avec le " marché du travail ". Par ailleurs, les débats récents autour de la loi El Khomri, dite loi travail, a déclenché de vives réactions de la part des jeunes, contribuant à l'émergence d'un questionnement plus large sur l'avenir de société, exprimé entre autres dans les mouvements contestataires #OnVautMieuxQueça et " Nuit debout ".

Il s'agit d'analyser comment les jeunes donnent du sens au travail aujourd'hui, à partir de la confrontation avec le réel et le rapport " physique " à l'activité. Savent-ils pour qui et pourquoi ils travaillent ? Comprennent-ils ce qu'ils font ? Quelle est la part de contrainte et de plaisir dans la définition même du travail et les effets dans la construction de l'identité professionnelle. A partir de là, comment vivent-ils l'éventuelle distinction entre le travail prescrit et le travail réel, comment s'adaptent-ils au travail réel quand celui-ci est très opposé au travail idéalisé. Enfin, l'ensemble des réponses peut nourrir l'action des pouvoirs publics et employeurs en général, tout comme les politiques publiques d'emploi et/ou de jeunesse.

Méthodologie : en complémentarité avec l'extension de l'enquête génération Céreq, il sera question de réaliser des entretiens approfondis auprès des jeunes dans différentes étapes du parcours : élèves dans l'enseignement professionnel ou en centre de formation d'apprentis, étudiants en stage, volontaires en service civique, jeunes salariés ou entrepreneurs. Différents supports d'enquête sont envisagés, dont les entretiens semi-directifs individuels, les focus group, recueil de récits de vie.

Calendrier prévisionnel : septembre 2016, février 2018.

Livrables : rapport, *INJEP analyses & synthèses*, articles scientifiques

Partenaires : laboratoires de recherche (dont le LEST, Printemps, Lise...), masters de sociologie, l'Union nationale des missions locales, Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail -ANACT, observatoires locaux de la vie étudiante, Agence du service civique, Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle-BAIP.

■ Les contours de la promotion de l'entrepreneuriat dans les quartiers politique de la ville/QPV. Enquête auprès des structures d'accompagnement et des jeunes accompagnés

Objectifs généraux : dans un contexte socio-économique " fragile ", avec des taux de chômage plus élevé dans les quartiers de la politique de la ville, les initiatives visant à développer la création d'activités par les jeunes de ces quartiers se multiplient. Dès lors, il s'agit dans cette étude d'analyser à la fois l'offre d'accompagnement, le profil des jeunes accompagnés et leurs projets. Les dispositifs de soutien sont-ils spécifiques ou constituent plutôt une déclinaison locale de dispositifs nationaux ? Comment peut-on qualifier les formes d'accompagnement et les activités inhérentes ? Que sait-on des jeunes accompagnés et de leurs motivations ? Les projets de création sont-ils ancrés sur les territoires ?

Méthodologie : articulation entre exploitation des statistiques disponibles, entretiens qualitatifs auprès des professionnels des structures et entretiens auprès de jeunes volontaires, sur 3 QPV à déterminer.

Calendrier prévisionnel : septembre 2016-juillet 2017

Livrables : rapport d'étude et JES

Partenaires : CGET, Agence France entrepreneur, centres de ressources politique de la ville des territoires concernés, missions locales des 3 territoires, collectivités territoriales concernées.

■ Apprendre en début de vie active

Les politiques publiques, tant nationales qu'européennes, envisagent la formation tout au long de la vie positivement, comme moyen d'accéder/ré-accéder à l'emploi ou de progresser professionnellement. La formation serait vertueuse. Par opposition, la non formation serait dommageable et de surcroît de plus en plus souvent imputée à l'individu lui-même : les salariés montrant peu d'"appétence" pour la formation négligeraient l'entretien de leur "employabilité". Cependant, le défaut de formations identifiées comme telles dans les enquêtes statistiques n'implique pas la fossilisation des savoirs et des savoir-faire. Le développement professionnel tient également – et peut-être surtout – aux situations de travail plus ou moins porteuses d'apprentissages non pris en compte par la statistique traditionnelle, i.e d'apprentissages informels. Il est donc essentiel de cerner toutes les modalités d'apprentissage en cours d'emploi, particulièrement en début de vie active.

Pour les jeunes, une fois insérés en entreprise, la question se pose de mieux apprécier comment ils apprennent, se forment et acquièrent de nouvelles compétences dans les premières années de leur vie active. Dans un contexte visant à développer des politiques publiques qui multiplient les types de formations qui se réfèrent aux concepts d'alternance et de professionnalisation, comment apprécier ce que les jeunes apprennent dans le cadre de leur travail, y compris au-delà des formations organisées ? Par leurs objectifs et leur mode d'organisation, certains types d'apprentissages sont-ils mieux à même de compléter les compétences acquises en formation initiale ? Comment se combinent-ils ?

Le dispositif d'enquêtes sur les formations et itinéraires des salariés (Defis), réalisé par le Céreq sera mobilisé pour apporter des éclairages à ces questions. Celui-ci associe une enquête couplée Employeurs-Salariés et un suivi longitudinal des salariés durant 5 ans (soit environ 4 500 entreprises et 16 000 salariés dont 22 % ont moins de 30 ans).

Il s'agira pour la population des jeunes salariés de moins de trente ans d'explorer différentes questions concernant le lien (de complémentarité, de substitution...) entre les différentes formes d'apprentissage en emploi, celui entre ces formes d'apprentissage et les caractéristiques des entreprises dans lesquelles ils évoluent, et le lien entre ces apprentissages et leur parcours professionnel. Pour repérer les conditions favorables aux apprentissages informels dans le travail, une grille d'analyse sera proposée. D'un point de vue subjectif, au-delà du sentiment d'apprendre et d'acquérir de nouvelles compétences, il s'agira également d'apprécier le rapport des jeunes à leur travail au travers de questions portant sur le sens qu'ils donnent à leur travail (Le travail est jugé intéressant / Son emploi correspond à ses qualifications / n'éprouve pas d'ennui dans son travail) et sur le mal-être au travail (Le travail est-il jugé pénible / horaires décalés / alternés / de nuit / Travail plus de 45h par semaine / obligation de se dépêcher pour faire son travail / difficulté à concilier sa vie personnelle et professionnelle).

Calendrier : décembre 2016- décembre 2017

Livrables : Rapport de recherche, *INJEP analyses & synthèses*

Partenaire : CÉREQ



■ Politiques intercommunales de jeunesse

Objectifs généraux : cette étude qualitative s'inscrit dans une réflexion sur les reconfigurations de l'action publique en matière de jeunesse et fait suite au rapport " villes et jeunesse " de l'INJEP d'octobre 2014. Il s'agit ici d'analyser les politiques de jeunesse d'intercommunalités qui ont pris cette compétence.

Plus précisément, cette étude se propose d'investiguer quatre dimensions de la compétence enfance jeunesse de ces intercommunalités :

- la dimension politique et historique, en analysant les enjeux territoriaux et politiques de cette délégation et son mode de gouvernance ;
- la dimension organisationnelle, en mettant en évidence les modes d'organisation internes et les partenariats mis en œuvre dans le cadre de la politique menée en direction des enfants et des jeunes ;
- les actions réalisées et les projets en cours dans le cadre de cette réorganisation politique et territoriale, ainsi que leur mise en perspective ;
- les publics concernés, en particulier en analysant comment les jeunes vivent sur ces territoires et sont associés à la politique mise en œuvre.

Méthodologie et phasage de l'étude :

- réalisation de monographies : trois seront réalisées en milieu rural dans un premier temps (2015-2017) (communautés de communes et pays) puis trois autres en milieu urbain (2017-2018) ;
- une approche fondée sur les discours et les représentations des acteurs, à partir d'entretiens (une trentaine par site étudié) et de focus groups (5 par site étudié) avec les acteurs élus et professionnels et les publics concernés.
- l'analyse d'une documentation et d'une littérature grise importante et très diversifiée S'il existe peu de ressources universitaires dédiées à la question des jeunes sur le territoire du pays ou des CDC, il existe de nombreuses ressources documentaires et des études qui mentionnent la problématique des jeunes sur le territoire ;
- monographie des communautés de communes du bassin de Marennes Oléron et de l'île d'Oléron : mars à décembre 2015 (rapport livré en novembre 2015, publié en février 2016, restitution sur place en février 2016) ;
- monographie du Pays du Val de Lot : novembre 2015 à juillet 2016.

Une nouvelle monographie est en cours de préparation sur le territoire francilien (finalisation juin 2017)

À compter du second trimestre 2017, les monographies portant sur les politiques de jeunesse d'agglomérations et métropoles seront lancées. Dans cette perspective, l'INJEP participera aux rencontres des élus à la jeunesse des villes de plus de 100 000 habitants le 25 janvier 2017.

Valorisation : un séminaire rassemblant des responsables d'intercommunalités et des chercheurs, visant à tirer les enseignements de ces travaux sur le milieu rural, en partenariat si possible en partenariat avec la Chaire Jeunesse (programme d'investissement d'avenir) pourrait être organisé en 2017.



■ État des lieux des politiques intercommunales de jeunesse

Objectifs généraux : de façon complémentaire à l'étude qualitative, l'idée est d'appréhender la réalité des politiques intercommunales de manière quantitative, ce qui permettrait de disposer des principales caractéristiques de celles-ci. Ce projet suppose une coopération avec l'association des Communautés de France qui dispose d'une base de données de ses adhérents.

Méthodologie : enquête par questionnaire auprès des intercommunalités développant une politique de jeunesse en 2017.

Livrables : Rapport (2018).

Partenariat : ADCF.

■ Action publique territoriale

L'INJEP apportera son expertise aux travaux développés par la Chaire jeunesse de l'EHESP sur l'action publique territoriale (projet TRANSS, journées thématiques, colloque jeunes et inégalités territoriales en 2017, colloque l'action publique en direction des jeunes : bilan et perspectives en 2018, séminaire sur les territoires apprenants en 2018.

L'INJEP apportera également son expertise à l'évaluation du programme d'investissement d'avenir Jeunesse, à la demande du comité de pilotage de ce programme (DJEPVA, CGI ; ANRU).

■ Jeunes, bibliothèques, numérique et territoire : vers de nouvelles interactions

Objectifs généraux : dans le prolongement d'une étude réalisée par l'INJEP sur les interactions entre le physique et le numérique dans l'information des jeunes, il s'agira de mieux comprendre la nature et l'évolution de ces interactions dans le domaine des bibliothèques. Se construisent aujourd'hui des nouvelles relations entre usagers et institutions culturelles souvent plus souples et plus ouvertes sur d'autres environnements et ressources culturelles. Seront notamment abordés les nouveaux modes de relations et de participation entre équipements culturels et jeunes usagers, les nouvelles approches de la médiation, les synergies entre médias et outils, les nouvelles compétences qui se construisent et se partagent entre professionnels et usagers, la transformation des espaces dans les murs et hors les murs, ou encore les interactions entre bibliothèque et territoires ...

Méthodologie : l'approche sera à dominante qualitative et visera notamment à analyser et rendre visible des changements dans les relations entre professionnels et usagers, des nouvelles formes de création, de partage, des modes de faire innovants ... Nous nous appuyerons sur une approche monographique qui nous permettra d'approfondir les modes de faire et dynamiques mises en œuvre.

Il sera procédé dans un premier temps à un repérage d'actions et de scénarios innovants (phase 1) ; dans un 2^e temps une enquête qualitative sera réalisée auprès des jeunes et auprès des professionnels (phase 2) ; il sera ensuite procédé à une enquête qualitative auprès d'acteurs des territoires (phase 3) puis à une synthèse et au rapport d'étude (phase 4).

Calendrier : décembre 2016 - septembre 2017



Axe 3. Engagement, éducation populaire

■ Les jeunes et la radicalité religieuse et politique

Objectifs généraux : cette étude part du constat que les sciences sociales restent assez largement impuissantes à proposer une interprétation empiriquement validée des comportements radicaux qui semblent se développer dans une partie de la jeunesse. Les enquêtes qualitatives sont trop restreintes pour que leurs résultats puissent être généralisés et validés et les enquêtes quantitatives menées jusqu'à présent sont trop exclusivement centrées sur la seule question discriminatoire. Nous proposons une enquête quantitative par questionnaires auto-administrés (complétée par des entretiens) en établissements scolaires dans un échantillon raisonné de quartiers qui s'appuie sur les hypothèses des chercheurs de terrain ayant travaillé sur la radicalisation. Selon ces travaux, la religion ne serait qu'un des supports possibles d'une radicalité d'une partie de la jeunesse, dont les ressorts sont multiples. Cette hypothèse invite à ne pas s'en tenir à l'étude des seules formes religieuses de la radicalité

Méthodologie : enquête auto-administrée auprès de 5 000 élèves scolarisés en classes de seconde dans un échantillon raisonné des 40 établissements scolaires des territoires de Saint-Denis, d'Auxerre, de Marseille, et de Lille.

Livrables : rapport et publication de cadrage, conférence-débat ; ouvrage ; articles dans des revues à comité de lecture.

Partenaires : GEMASS (CNRS - UMR 8598).

■ Conseils de jeunes et participation : recensement et profils de jeunes engagés

Objectifs généraux : si beaucoup de collectivités se sont d'ores et déjà doté de conseils des jeunes dans des formats divers, aucun recensement actuel n'en est effectué. L'étude vise à combler ce manque et à décrire les modalités d'engagement et de participation des jeunes. Elle cherche également à identifier les effets que les conseil de jeunes peuvent avoir sur les décisions des élus. C'est le double objectif de ce projet qui vise sur une période de deux ans :

- à élaborer un dispositif d'observation des conseils de jeunes créés par les différents niveaux de collectivité locale (nombre de jeunes, tranches d'âge, modalités de fonctionnement, budgets alloués,...) ;
- à analyser les pratiques de fonctionnement (engagement des élus, nature des échanges, prise en compte des besoins exprimés..) des conseils de jeunes ;
- à analyser les profils des jeunes engagés dans ces instances de participation et l'impact que cette participation peut avoir sur leurs parcours éducatifs ou professionnels.

Calendrier : janvier 2017- décembre 2018

Livrable : rapport d'étude, *INJEP analyses & synthèses*

Partenaire : LEST – Université Aix-Marseille



■ La campagne présidentielle dans des mouvements hors-partis : militer dans des collectifs de transition démocratique

En même temps que l'abstention électorale atteint des niveaux historiquement élevés, les mouvements issus de la société civile n'ont jamais été aussi nombreux pour tenter de faire émerger des solutions nouvelles à un modèle de démocratie représentative que beaucoup considèrent dépassé. Le mouvement " Nuit debout " aura certainement cristallisé en France toutes les attentions médiatiques et politiques, mais il ne saurait à lui seul rassembler et incarner la diversité des initiatives menées par des jeunes militants pour prendre part dans l'espace public – et numérique – aux demandes de transformations sociales et politiques qui émergent de la société civile. Divergences ou convergences des luttes ? L'un des enjeux de la présente recherche sera non seulement de saisir les sujets, modalités d'actions, idéaux qui unissent et divisent ces jeunes citoyens dans différents mouvements hors-partis (Ma voix, Alternatiba, Parti pirate, Podemos France, Fluo, etc.), mais aussi de repérer, et il s'agit là d'une hypothèse, des zones de porosité, plutôt que des systèmes d'opposition, entre élus et citoyens, entre représentants de la démocratie représentative et militants de la démocratie participative dans le contexte de la campagne électorale de 2017. À travers des monographies qui s'appuieront sur des phases d'observation et d'entretien auprès de jeunes militants à différents moments de la campagne présidentielle, l'enjeu sera aussi de repérer et donner à voir la diversité des initiatives citoyennes et politiques, les actions engagées et les propositions d'innovation démocratique que ces projets peuvent porter.

Méthodologie : observations dans trois collectifs (assemblées, réunions, occupations, etc.). Entretiens biographiques réalisés auprès de 20 militants à différents moments de la campagne.

Calendrier : février – septembre 2017

Livrables : rapport intermédiaire en mai 2017 – rapport final en décembre 2017 ; *INJEP analyses & synthèses* ; articles dans des revues à comité de lecture

■ Les pratiques d'empowerment des jeunes des quartiers populaires : quels projets, pour quels changements ?

Objectifs généraux : La notion d'empowerment infiltre aujourd'hui les sphères de la décision politique et de l'action sociale. Face à cette montée en force, l'objet de notre recherche est d'interroger les pratiques d'empowerment des jeunes des quartiers populaires à la lumière de leurs situations sociales, afin d'en saisir les conditions d'emprise et d'efficacité. Que produisent-telles ? Comment sont-elles reçues et perçues par les jeunes et les territoires où elles sont conduites ? Quels processus sociaux initient-elles et comment qualifier les éventuelles transformations qu'elles produisent ? Leurs effets sont-ils conformes aux objectifs affichés, et comment comprendre les dissonances et les distorsions éventuelles entre les visées et les résultats ? Afin de traiter ces questions, la recherche entreprise opère sur deux versants : celui des situations sociales et de l'expérience vécue des jeunes, et celui des pratiques mises en œuvre par des acteurs défendant cette modalité d'action. Au regard des transformations observables, peut-on dire que ces pratiques constituent une réponse pertinente aux problématiques vécues par les jeunes ?

Méthodologie : l'enquête porte sur 3 projets, leurs publics, leur cadre institutionnel, leur territoire :

- Le Parlement Libre des Jeunes Ile de France (partenaire : Collectif Pouvoir d'Agir)
- Le KAPS du quartier Mistral, Grenoble (Partenaire : AFEV)



- L'association IDEES Sevran (Partenaire : Graine de France)
- Environ 80 entretiens réalisés, en cours d'exploitation

Livrables : rapport, articles et interventions de valorisation (premier semestre 2017).

■ L'éducation par l'art et la culture

Objectifs généraux : étude sur le développement des actions culturelles et artistiques notamment en direction des adolescents (14/18) mises en œuvre par les fédérations d'éducation populaire sur le temps libre. Deux fédérations d'éducation populaire constitueront le terrain d'observation :

- La fédération française des maisons des jeunes et de la culture

Parce qu'elle est elle-même dans une démarche d'analyse et de structuration de ses actions. Elle souhaite élaborer un observatoire lui permettant d'identifier des actions particulièrement innovantes, les valoriser mais aussi qualifier ses pratiques et mettre en œuvre un concept de " MJC-Scènes culturelles de proximité ".

- La confédération nationale des foyers ruraux

Son ancrage dans le monde rural nous permettra de rendre visible un travail essentiel effectué en matière culturelle que la CNFR tient elle-même à faire connaître.

Le cahier des charges de cette étude sera élaboré et conduit en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication (DEDAC/DEPS/...) qui, lui aussi, participe au soutien des fédérations d'éducation populaire. De plus, autant les travaux scientifiques sont nombreux pour l'éducation artistique, autant ils sont nettement plus rares sur le travail d'action culturelle engagé par ces fédérations. Une meilleure connaissance des actions culturelles et de leur modalité menées sur un temps non formel, hors du temps purement scolaire, permettra de mieux comprendre les complémentarités essentielles apportées au développement culturel d'un territoire.

Partenariat : ministère de la Culture

■ Éducation populaire et numérique. Rapports au savoir et pratiques professionnelles

Objectifs généraux : la présente recherche se propose de revenir sur les liens entre numérique et éducation populaire en s'attachant plus précisément à l'étude des pratiques numériques d'émancipation et de partage inscrites dans les territoires. Cela suppose de tenir ensemble ce qui se transforme dans les pratiques des réseaux d'éducation populaire, aussi bien que les formes originales d'action collectif appuyées sur des cultures numériques (tiers-lieux ; coworking ; fablab ; plateforme contributive ; etc).

L'idée est d'essayer de réfléchir à la manière dont un faisceau de pratique en renouvellement, appuyé les outils numériques et sur une culture du Libre, contribue à reposer des questions aux projets éducatifs et aux pratiques de l'éducation populaire.

Méthodologie: cette recherche repose sur:

- Un état de la littérature
- Un large repérage de configuration d'acteurs (en lien avec un le pré-rapport de 2013)



- Une quarantaine d'entretiens avec des acteurs de l'éducation populaire (prof. ou non)

Des observations participantes dans des lieux de croisement (rencontres éducation populaire 2.0 / Assises de la médiation numérique)

Livrables : rapport (mars 2017) / "INJEP analyses et synthèses" (printemps 2017) / "Cahiers de l'action " septembre/octobre 2017)

■ Accompagnement méthodologique pour la réalisation d'une enquête relative aux pratiques numériques des jeunes sur le territoire de la région Nouvelle Aquitaine

Objectifs et méthodologie : Appui à une enquête mise en œuvre par la DRDJSC dans le cadre de l'accompagnement technique et pédagogique du collectif d'associations Educponum.

L'INJEP est sollicité pour un accompagnement méthodologique : aide au cadrage d'une démarche quantitative avec le groupe projet, à l'élaboration de grilles d'entretiens pour des focus-groups, co-animation des focus groups, aide à l'élaboration d'un questionnaire, aide au traitement de l'enquête et à l'analyse des résultats.

Calendrier : novembre 2016 à juin 2017

■ L'engagement des adolescents comme levier d'un parcours de jeunes

Objectif général : En 2007, l'INJEP accueillait dans sa collection " Les cahiers de l'action " un numéro sur l'effet du passage par le dispositif des juniors associations sur les trajectoires d'insertion professionnelles des jeunes. Entre 2014-2016, l'INJEP conduisait avec le RNJA et la chaire jeunesse de l'EHESP, une étude sur le réseau RNJA sous l'angle de la mixité et de l'animation. En 2017-2018, l'idée serait de prolonger ce partenariat en envisageant un travail qui permette de réactualiser le travail de 2007 en y intégrant des problématiques liées au renouvellement du rapport à l'engagement des jeunes dans la vie associative.

Livrables : Rapport final (2018) ; numéro des cahiers de l'action sur la question de l'engagement des adolescents (à préciser) ; événement du RNJA pour les 20 ans du réseau

Partenaire : RNJA

■ Les espaces de l'engagement des jeunes en territoire (recherche-action)

Objectif général : À la demande de la Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale Hauts de France, l'idée serait conduite une recherche-action ayant pour objectif de réfléchir autour des formes d'engagement des jeunes, en lien avec le renouvellement des pratiques et espaces du monde associatif et de l'éducation populaire. L'idée serait de s'appuyer sur un terrain local (Nord, Picardie) afin de mettre tous les acteurs (jeunes, collectivités, services déconcentrés, chercheurs, associations, réseaux d'éducation populaire, etc) dans un processus de réflexions collectives à même de produire des propositions pour la dynamisation de l'action publique et de la vie associative en territoire.

Livrables : Contributions au rapport final (2018) ; *INJEP analyses & synthèses* (à préciser) ; Restitutions publiques (à préciser).

Partenaire : DRJSCS Hauts-de-France



Axe 4 : Société civile en action, vie associative, innovations sociales

■ Les usages associatifs du service civique

Objectifs généraux : Les missions de service civique sont encore majoritairement déployées dans le cadre associatif même si d'autres acteurs tels que les établissements publics ou les collectivités locales prennent progressivement leur place dans le programme. Celles-ci peuvent être ciblées pour des objets directement liés à l'activité des associations mais elles peuvent également s'inscrire dans une intermédiation portée par les associations au profit d'autres structures. L'étude vise à illustrer ces différents usages et interroger les répercussions qu'ils peuvent avoir sur les missions de service civique et l'engagement des jeunes eux-mêmes.

Méthodologie : entretiens auprès d'associations et de jeunes volontaires en mission de service civique

Calendrier prévisionnel : janvier 2017-décembre 2017

Livrables : rapport d'études



■ Bénévolat et monde associatif

Malgré l'importance en termes de poids économique et social, les données sur les associations restent rares. Dans ce contexte, les enquêtes " Paysage associatif " conduites par l'équipe du Centre d'économie de la Sorbonne permettent de disposer dans les deux dernières décennies de données de cadrage sur le secteur associatif et sur ses grandes évolutions. Le projet poursuit d'abord un triple objectif : dresser un état du monde associatif en 2015 dans son ensemble, construire les indicateurs d'organisation et d'activité des associations dans les territoires à un niveau fin, repérer les grandes évolutions du secteur associatif dans les 5 dernières années. Il vise ensuite à mieux quantifier l'importance du bénévolat.

Calendrier : décembre 2016-décembre 2018

Livrable : *INJEP analyses & synthèses*, contribution d'ouvrages

Partenaires : Fonda, Centre de recherches sur les associations

■ Contribution au Livre blanc "Sociétés – Enseignement supérieur recherche"

Objectifs généraux : dans la continuité du partenariat INJEP / ALLISS, la MOE est associée, au titre de son expertise sur les questions éducatives, associatives et d'éducation populaire, au processus du Livre blanc "sociétés / enseignement supérieur/recherche" issu du colloque-forum de 2015. Son objectif est le suivant est de considérer la société civile, dans toute sa diversité, comme partie prenante de l'évolution des politiques et stratégies en matière de recherche, d'enseignement supérieur, de formation et d'éducation tout au long de la vie. L'ambition de ce Livre Blanc est d'initier un processus ouvert, impliquant une large diversité d'acteurs (notamment les acteurs publics et éducatifs au coeur des activités et partenariat de l'INJEP), dans un processus de réflexion organisé en trois volets :

1 - Un repérage d'un ensemble significatif d'expériences originales : On cherchera à décrire les initiatives de chercheurs et d'enseignants associant des acteurs de la société et/ou finalisant leurs travaux pour entrer en dialogue avec les pôles de décision, mais aussi les capacités de recherche dans des lieux non conventionnels : structures associatives, syndicats, tiers lieux, collectivités territoriales...

2 - Un diagnostic de la situation : l'objectif est d'identifier et de mettre en discussion les barrières institutionnelles, organisationnelles, culturelles, économiques, sociales qui s'opposent aux changements nécessaires. La démarche vise à repérer les ouvertures mais aussi les tensions et les contradictions qui traversent les dispositifs institutionnels en place.

3 - Effectuer des recommandations : l'intention du Livre Blanc est que l'ensemble des forces vives s'empare de la question du renforcement des interactions sciences-sociétés, dans une perspective d'action.

Livrables : animation d'un séminaire chercheurs-acteurs sur les intermédiations entre sciences, recherches et société (2016-2018) ; Contribution à la rédaction du livre blanc (rendu prévu fin mars 2017)

Partenaire : ALLISS

■ Les universités populaires : actualité d'un modèle de diffusion des savoirs

L'idée est de faire un état de la question des universités populaires, c'est à dire un document qui combine la littérature existante et un repérage des initiatives et de leurs évolutions récentes dans plusieurs pays européens. Il s'agira de couvrir les 20 dernières années en prenant comme entrée première la forme "université populaire" comme symptôme des mutations contemporaines de la référence à l'éducation populaire dans des espaces institués (universités, etc), des espaces associatifs (université populaire quart-monde, etc) ou des espaces plus éphémères (indignados, nuit debout, mouvements étudiants, etc). L'enjeu est d'essayer de documenter les mutations à l'échelle européenne en les mettant en résonance avec les discussions plus générales sur les mutations du rapport au savoir et à la connaissance. L'intérêt d'une telle démarche reposera dans la combinaison d'une dimension historique (de court terme) et d'une intention prospective.



II. Production statistique et synthèse de données quantitatives

■ Baromètre DJEPVA sur la jeunesse

Les difficultés d'insertion socioprofessionnelle et l'accroissement du taux de pauvreté touchent les jeunes de manière accrue. Particulièrement affectés par les effets de la crise de 2008, les jeunes sont aujourd'hui la catégorie d'âge économiquement la plus vulnérable. Dans ce contexte, la jeunesse constitue l'une des cibles prioritaires des pouvoirs publics. Afin de mieux appréhender les conditions de vie, modes de vie, aspirations et attentes des jeunes, le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse interroge un échantillon représentatif de 4 000 jeunes métropolitains âgés de 18 ans à 30 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas. Plusieurs grandes thématiques structurent le questionnement : le regard porté par les jeunes sur la société et sur leur propre situation ; l'engagement citoyen : adhésion associative, freins et leviers à l'engagement bénévole, mobilisation citoyenne sur les réseaux sociaux, opinion sur le service civique ; l'accès aux droits et aux dispositifs en faveur de l'insertion : attentes d'aides des pouvoirs publics, accès aux droits sociaux, renoncement aux soins médicaux, mobilité internationale. Cette enquête est pilotée par l'INJEP, en association avec la DJEPVA, et recueillie par le Crédoc.

■ Enquête européenne sur les valeurs (EVS)

Objectifs généraux : cette enquête sur les valeurs des Français s'inscrit dans un programme de recherche international destiné à suivre sur le long terme l'évolution des valeurs en Europe. Réalisée pour la première fois en 1981, l'enquête est renouvelée tous les neuf ans. Faisant suite aux quatre éditions de 1981, 1990, 1999 et 2008, la cinquième vague interviendra en 2017 et permettra des comparaisons sur près de 40 ans. En France, cette enquête par questionnaire sur un échantillon représentatif de 3000 personnes (dont 600 jeunes de 18-29 ans) est placée sous la responsabilité scientifique de chercheurs et d'universitaires, regroupés dans l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL). Partenaire de l'enquête dès 1999, l'INJEP a déjà produit et analysé de nombreuses données sur les jeunes. Les thèmes traités concernent les rapports des jeunes à la politique, à la famille, au travail, à la religion, plus largement aux normes sociales, mais aussi leurs engagements et leur participation associative ainsi que, de façon générale, l'évolution des rapports entre les générations et les changements à l'œuvre dans les modalités d'intégration des jeunes au sein de la société.

Méthodologie : enquête par questionnaire sur un échantillon représentatif de 3000 personnes, dont 600 jeunes, passation en face à face

Calendrier : 2017-2019

Livrables : ouvrage ; articles ; colloque ; " Jeunesse, études et synthèse "

Partenaires : ARVAL – Science Po Grenoble ;

■ Tableau de bord *État de la jeunesse*

Le rapport "Etat de la jeunesse" s'inscrit dans la continuité du comité interministériel de la jeunesse (CIJ), Le suivi et l'actualisation de ce tableau de bord composé d'une quarantaine d'indicateurs, est assuré par un groupe interministériel permanent, animé par l'INJEP. Le groupe rassemble des Services statistiques ministériels et des organismes producteurs de données. La présentation des indicateurs s'articule autour des 13 chantiers du CIJ. Les sources mobilisées sont celles de la statistique publique.

■ Actualisation de *L'Atlas des jeunes en France*

L'INJEP a publié en 2012 en association avec les éditions Autrement un Atlas des jeunes en France, qui a été particulièrement repris et utilisé par l'ensemble des acteurs. Alors que les données de cet ouvrage commencent à être anciennes, il s'agit de renouveler cette opération sous des formes qui restent encore à préciser.

III. Publication et animation de revue et collection scientifique

■ *Agora débats/jeunesses*

Agora débats/jeunesses est une revue quadrimestrielle de recherche publiée à l'initiative de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts.

La revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations. *Agora débats/jeunesses* est une revue classée à l'AERES en sections sociologie/démographie et sciences de l'éducation.

■ "Cahiers de l'action : jeunesses, pratiques et territoires"

Complexité des territoires, recompositions administratives, transformation des pratiques juvéniles, dispositifs multiples, nécessité de compétences renouvelées... Les professionnels et bénévoles des politiques de jeunesse, du développement local et de l'éducation populaire sont de plus en plus contraints à une adaptation permanente, faite de création voire d'expérimentation. Le partage d'idées, de valeurs et d'approches permet alors à chacun de s'enrichir mutuellement et de construire ainsi une intervention adaptée. C'est dans cette dynamique que la collection des " Cahiers de l'action : jeunesses, pratiques et territoires " se propose d'offrir aux acteurs de la jeunesse des ressources sur des champs thématiques variés, utiles à leur travail, avec la volonté affirmée de faire émerger l'intelligence des pratiques. En 2017, la collection sera désormais accessible en ligne gratuitement via CAIRN afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation par les professionnels et les anciens numéros seront numérisés afin de les rendre accessibles.



IV. Réalisation de revues de littérature et de fiches de synthèse

■ Revue de littérature sur les adolescent·e·s et leurs usages du numérique

Pilotage de la synthèse des connaissances en SHS sur les usages du numérique par les adolescent·e·s.

Méthodologie : recensement des connaissances historiques et sociologiques et en information-communication sur les usages et les évolutions des usages, et représentations par les adolescents et jeunes adultes selon le genre, l'âge, le milieu social et les effets de territoire.

Calendrier : rendu en février 2017

Partenariat : CNAF

■ Revue de littérature sur les adolescent·e·s et leurs famille

Pilotage de la synthèse des connaissances en SHS sur les adolescents et les familles notamment en matière d'autonomisation sociale et de transformation des instances de socialisation. Ainsi que les évolutions de la composition des familles et des communications / relations intergénérationnelles.

Méthodologie : recensement des connaissances historiques et sociologiques et en sciences de l'éducation

Calendrier : rendu en février 2017

Partenariat : CNAF

■ Revue de littérature sur le BAFA

Pilotage de la synthèse des connaissances en SHS sur le BAFA et l'animation comme accès à l'autonomie des jeunes et enjeu d'un engagement ? poids sur les parcours professionnels et personnels. Retour sur les profils des jeunes concernés par le BAFA.

Méthodologie : recensement des connaissances historiques et sociologiques et en sciences de l'éducation

Calendrier : rendu en février 2017

Partenariat : CNAF

■ Revue de littérature sur le recours et le non recours aux droits

Pilotage de la synthèse des connaissances en SHS sur le recours/ non recours aux droits sociaux et aux dispositifs par les jeunes (adolescents et jeunes adultes)

Méthodologie : recensement des connaissances historiques et sociologiques et en sciences politiques

Calendrier : rendu en février 2017

Partenariat : CNAF

■ Revue de littérature "Les universités populaires en France : états des lieux"

Cette revue de littérature aura pour objectif de constituer un document de référence sur les universités populaires, en mobilisant travaux historiques et sociologique informant sur la réactualisation de la forme "université populaire" (dans les quartiers populaires, dans les mouvements sociaux, dans les territoires ruraux, etc), et éventuellement quelques entretiens exploratoires. Printemps 2017. Revue de littérature sur le thème des interactions "Jeunes, bibliothèques, numérique "

Recensement de connaissances historiques, sociologiques et en sciences de l'information sur les pratiques et les représentations (jeunes et professionnels), l'évolution des interactions.

■ Fiches "Repères"

Les fiches "Repères" constituent une collection de synthèses sur des problématiques de jeunesse. Plusieurs thématiques sont déjà retenues pour 2017 (jeunes ruraux, les effets de territoire, la situation des migrants, ...)

Elles abordent de manière globale divers thèmes tels que la santé, l'accès à l'emploi, les valeurs et les représentations, ou encore, les pratiques culturelles et artistiques. Elles apportent des clés essentielles à la compréhension de la situation actuelle des jeunes. Chaque fiche est enrichie par une bibliographie qui permet d'approfondir l'analyse.

V. Organisation d'événements scientifiques et contributions à l'animation de la recherche

En lien avec la MVD, les chargés d'études et de recherche assurent la préparation et l'animation de différentes manifestations scientifiques (séminaires de recherche, Journée d'étude Association Française de Sociologie, colloque) ainsi que des rencontres de valorisation des publications ouvertes à un large public (conférence-débat à l'occasion des publications des numéros d'*Agora débats/jeunesses*,...). En particulier, l'INJEP participe au comité scientifique et au comité d'organisation des Rencontres jeunes & société et au Séminaire du Groupe de réflexion sur la recherche en éducation populaire (GRREP). L'INJEP organise notamment début 2017 un colloque sur l'engagement culturel des adolescents en partenariat avec Le centre Pompidou et ARCADI, l'agence culturelle de l'Ile-de-France.

VI. Participation à des comités ou instances scientifiques

Les membres de la Mission Observation et évaluation participent par ailleurs à divers comités :

- Comité scientifique de l'évaluation de la garantie jeunes - DARES
- Conseil scientifique de l'Institut Bertrand Schwartz - IBS
- Comité directeur de la Chaire Jeunesse, EHESP Rennes
- Réseau européen RAY - www.researchyouth.net
- Conseil scientifique du réseau européen " Jeunesses et sociétés dans la Méditerranée", RJS
- Comité scientifique de la plateforme européenne sur la Mobilité apprenante (Europeanplatform on learningmobility/EPLM), EPLM/YouthPartnership
- Groupe d'experts sur les indicateurs de jeunesse, Commission européenne
- Comité de pilotage du projet IVO ALL, France Volontaires/ ASC
- Observatoire de l'impact, Agence Erasmus + Education et formation
- Comité de rédaction : La santé en action (Santé Publique France)
- Comité de rédaction de Perspectives on youth, revue du Conseil de l'Europe
- Comité de rédaction de la revue "Cahiers de la lutte contre les discriminations "
- Comité éditorial des "cahiers du GERME" (études et recherche sur les mouvements étudiants)
- Groupe projet des " Fabriques d'initiatives citoyennes (FIC) ", DJEPVA/CNAJEP
- Comité du Livre blanc ALLISS sur les relations entre sciences et sociétés.
- Comité de pilotage du projet de support d'éducation populaire au numérique de l'association ICI





- Comité de pilotage 2ème édition de la cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international – France Volontaires
- Comité de pilotage de la recherche PICRI " engagement des jeunes filles dans les quartiers populaires d'Ile-de-France " (GRDR ; Labtop Paris 8)
- Comité de bienveillance du projet POP (éducation populaire et numérique - Lille)
- Observatoire jeunes et société, Québec
- Observatoire national du suicide, DREES – INVS
- Groupe expert contraception, INPES
- Groupe de travail sur le baromètre santé sexuelle, INPES
- Membre du comité scientifique des journées de la prévention, INPES
- Commission santé – Éducation à la sexualité Haut conseil à l'égalité F|H
- Comité national de pilotage " PJJ promotrice de santé ", DPJJ
- Conseil scientifique Association Droits aux savoirs
- Groupe d'exploitation de l'enquête, OVE
- Comité d'expert santé des jeunes, OVE
- Groupe de travail sur l'éducation au(x) droit(s) des jeunes, Défenseur des droits
- Conseil scientifique de l'observatoire des politiques éducatives locales, Institut Français de l'Éducation/Ecole Nationale Supérieure, Lyon, IFE/POLOC
- Comité de pilotage de la Journée du refus de l'Échec Scolaire (AFEV), Paris, AFEV
- Comité de pilotage des Rencontres Nationales de l'Éducation, Ligue de l'Enseignement, Paris, Ligue de l'enseignement
- Parrain de l'opération " mille et un territoires ", Pouvoir d'agir
- Comité de pilotage parlements libre de jeunes Ile de France, Pouvoir d'agir
- Conseil d'orientation des rencontres nationales des PEL, Francas
- Comité d'orientation du Forum des acteurs et des initiatives de valorisation de l'engagement (France volontaires)
- Comité " Ensemble face au terrorisme ", Fondation de France
- Jury du prix des jeunes citoyens – ANACEJ
- Conseil scientifique du PAJEP (Pôle des Archives de jeunesse et d'éducation populaire)
- Conseil d'administration du GERME Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants)
- Conseil scientifique de la CME (Cité des Mémoire Étudiante)

- Membre du conseil d'administration d'ALLISS : ALLISS (Alliance Sciences Société)
- Co-animateur du groupe de travail ALLISS sur " les inter-médiation action recherche " : ALLISS (Alliance Sciences Société)
- Co-animateur du séminaire commun INJEP/CNAJEP sur les apprentissages : CNAJEP, UPEC (Université Créteil)
- Co-animateur du séminaire de recherche sur l'éducation populaire (GRREP) Partenariat INJEP, le CERLIS, le REV-CIRCEFT, le LabSIC et le Cercle de l'éducation populaire Université Paris V Descartes
- Groupe thématique enseignement supérieur-Céreq
- Comité de pilotage Évaluation des programmes opérationnels nationaux FSE et IEJ/DGEFP
- Groupe de travail " Évaluation du service civique " / Agence du service civique
- Jury du festival du film de prévention organisé à La Rochelle : Festiprev (mai 2016 – 2017)
- Groupe de travail Numérique mis en place par la DJEPVA (composé de conseillers jeunesse et sports impliqués dans des actions dans le domaine du numérique)



MISSION D'ANIMATION DU FONDS D'EXPERIMENTATION POUR LA JEUNESSE

La Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (MAFEJ) de l'INJEP a comme principales missions la mise en œuvre de programmes expérimentaux qui peuvent se décliner en :

- Appels à projets nationaux (y compris Outre-mer),
- Projets d'envergure nationale
- Programmes d'études ou de recherches permettant de mieux appréhender les difficultés que rencontrent les élèves ou les jeunes, dans une perspective d'identification de nouveaux axes d'expérimentations ou de définition de nouveaux programmes expérimentaux (étude de préfiguration d'expérimentation, étude de diagnostic territorial, recherche-action expérimentale)
- Programme d'extension à de nouveaux territoires d'expérimentations existantes (essaimage)

Elle assure le suivi des projets expérimentaux et de leurs évaluations dans une optique de capitalisation et de partage des enseignements en vue d'éclairer les décideurs publics sur les futures politiques de jeunesse à potentiellement mettre en œuvre.

Elle assure également l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en termes de gestion administrative, juridique et financière.

Article 25 Loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008

Modifié par LOI n°2014-856 du 31 juillet 2014 - art. 66 Il est créé un fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes et de leur engagement pour des causes d'intérêt général. Ce fonds est doté de contributions de l'Etat et de toute personne morale de droit public ou privé qui s'associent pour définir, financer et piloter un ou plusieurs programmes expérimentaux visant à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. La gestion de ce fonds est assurée par la Caisse des dépôts et consignations. Un décret définit les conditions de fonctionnement du fonds.



I. Lancer, animer et suivre les appels à projets d'expérimentations

Mise en œuvre des 5 appels à projets des Outre-mer – Suivi des 6 appels à projets FEJ en cours et du programme expérimental Culture – Capitalisation et propositions pour de nouveaux appels à projets

1. Suivi des appels à projets en cours

Le suivi des projets se fait sur la base de bilans semestriels et à partir de la participation aux comités de pilotage organisés par les porteurs de projets. Les appels à projets en cours, sont issus soit des impulsions à l'époque données dans le cadre du plan priorité jeunesse (développement des organisations de jeunes, mobilité internationale, éducation populaire et numérique, prévention des discriminations), soit issus des travaux menés avec les partenaires de la MAFEJ (prévention des préjugés sexistes, mobilité, culture). Dans ce cadre 162 expérimentations sont suivies au titre de 9 programmes d'expérimentation en cours.

	Intitulé du programme	Nombre de projets	Équipe d'évaluation
APOJ	Développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes	17	PHARE
APEP	Education populaire pour et par les jeunes : pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes	52	LERIS/La critic
APDOM4	Lutte contre les violences faites aux femmes dans les Outre Mer par la lutte contre les stéréotypes sexistes	16	Quadrant Conseil
AP5	Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes	16	Université Paris-Est Marne-la-Vallée
APDIS-CRI	Mise en évidence des discriminations envers les jeunes	4 Projets de mesure des discriminations portés par : IS Corum, Université du Maine, ATEC LERFAS et le CEREQ	
HAP_Culture	Accès de tous les jeunes aux activités périscolaires et soutien aux initiatives d'accès précoce à la culture	6	ATEC LERFAS
HAP IJ Réunion	Améliorer l'offre d'information afin de favoriser un accès effectif des jeunes aux droits et aux services d'orientation	1	PHARE
APPFR-MI	Plateformes régionales de mobilité internationale des jeunes	20	Pas d'évaluation Appel à projets d'essai
APDOM 5	Essai de projets en faveur de la jeunesse dans les DOM	30	Pas encore sélectionné



Revenir au sommaire



■ Analyse des bilans (comptes rendus d'exécution intermédiaires) Février et Août 2017 et 2018

150 comptes rendus d'exécution intermédiaires semestriels sont prévus concernant l'ensemble des appels à projets en cours. Ils seront analysés tant par le pôle animation et suivi des projets que par le pôle administratif et financier quant à l'exécution financière.

■ Analyse des rapports finaux

75 sont attendus courant 2017 notamment sur l'AP5, l'APOJ, l'APDOM4 et APPFRMI.

40 en 2018, qui permettront essentiellement de capitaliser les enseignements sur l'APEP.

■ Suivi des évaluations

Sur ces 9 programmes d'expérimentations, 7 rapports intermédiaires d'évaluation ont été reçus fin 2016 et seront analysés en 2017. 7 rapports finaux d'évaluation dont 4 portant principalement sur la thématique de la mesure des discriminations envers les jeunes. Leur analyse permettra notamment la production de publication de synthèse.

■ Mise en paiement des subventions

A l'issue des réunions de synthèse, le pôle administratif et financier préparera les ordres de paiement à l'attention de la Caisse des dépôts et consignations pour paiement des subventions aux porteurs de projets qui en recevront notification par courrier.

2. Grande école du numérique

Le FEJ est mobilisé en tant qu'outil administratif et financier pour la mise en œuvre à titre expérimental de la labellisation de formations par la Grande Ecole du Numérique comportant notamment un soutien financier d'amorçage. La MAFEJ via son Pôle administratif et financier a assuré la coordination du conventionnement avec les 93 structures lauréates de la première vague de labellisation et assure les versements des subventions et notamment du solde courant 2017.

3. Nouveaux appels à projets

Sur la base des crédits disponibles ou issus d'un abondement futur à organiser, il serait tout à fait envisageable de pouvoir lancer de nouveaux appels à projets ou des expérimentations d'envergure nationale ciblées en fonction des sujets identifiés par la MAFEJ sur la base de son expérience et de ses travaux, appuyée ensuite par le Conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP et le Conseil de gestion du FEJ, mais également identifiés en lien avec des partenaires extérieurs le cas échéant.

Notamment, dans le cadre du partenariat avec le Ministère des Outre Mer, un 6^e appel à projet concernant l'Outre mer devrait être lancé fin 2017 ou début 2018.

II. Lancer et suivre les évaluations des expérimentations

L'activité de lancement et de suivi des évaluations des expérimentations se poursuit en 2017 et 2018.

1. Lancement d'un appel d'offres

■ APDOM5

Il s'agira pour le Pôle évaluation et capitalisation de la MAFEJ de concevoir le cahier des charges de l'appel d'offre d'évaluation APDOM 5 - Essaimage à l'aune des projets sélectionnés par les territoires, afin d'adapter au mieux le cadrage des évaluations qui seront réalisées par territoire et sont susceptibles de concerner donc des projets de différentes thématiques.

Il pourra être fait appel à une expertise extérieure, notamment au sein du Ministère des Outre Mers pour assurer la sélection des offres d'évaluation.

En lien avec le Pôle administratif et financier il faudra réaliser également l'ensemble des documents administratifs : annexe budgétaire, règlement de la consultation, cahier des clauses administratives, notifications, communication aux lauréats.

2. Suivi des évaluations

Le Pôle Evaluation et capitalisation assure le suivi et l'analyse des notes de cadrage, des rapports intermédiaires et des rapports finaux d'évaluation d'expérimentations récentes et plus anciennes.

Dans le cadre des derniers appels à projets, les évaluateurs sélectionnés via appel d'offre, sont amenés à évaluer un programme d'expérimentations à partir de la sélection d'une " grappe " de projets. A ce premier travail s'ajoute le suivi des évaluations dites "embarquées", où chaque projet fait l'objet d'une évaluation propre.

Le suivi des évaluations s'incarne également dans un appui aux évaluateurs auprès des porteurs de projets, notamment en facilitant leur mise en relation et en étant pédagogues avec ces derniers quant à la nature des évaluations et quant aux attentes de l'administration.

III. Capitaliser et diffuser les enseignements des expérimentations

Publications – séminaires de restitution – mise à disposition d'expertise.

1. Réalisation de publications

■ Notes de synthèses thématiques

La MAFEJ produit régulièrement des notes de synthèses thématiques de présentation des expérimentations ou de présentation des résultats des projets et des évaluations. Ces publications ont



pour objet de dresser un panorama le plus large possible des expérimentations ou de leurs résultats.

Est prévue en 2017 la publication de plusieurs notes de synthèse sur les thématiques suivantes :

- l'innovation sociale
- le harcèlement à l'école
- la lutte contre les discriminations envers les jeunes
- l'engagement des jeunes
- numérique
- les activités culturelles des jeunes
- expérimentation en outre mer

■ *INJEP analyses & synthèses*

Le pôle évaluation et capitalisation de la MAFEJ produit des publications de types "4 pages" ayant pour objet de traiter d'une question thématique précise suscitée par plusieurs expérimentations menées dans le cadre du FEJ.

En général au nombre de deux à trois par année, sont prévues une publication portant sur la thématique l'engagement des jeunes au premier trimestre 2017 et une autre sur la question des discriminations à l'égard des jeunes au second semestre 2017.

■ *Ouvrage Documentation Française (volume 2)*

Dans la continuité du premier ouvrage paru à la Documentation Française en septembre 2014 intitulé "De l'éducation à l'insertion : 10 résultats du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse", la MAFEJ entreprend de réaliser un second volume mettant en valeur d'autres thématiques pour lesquelles des expérimentations d'envergure ont été menées dans le cadre du FEJ. Le travail sera entrepris en 2017 pour une publication en 2018.

2. Organisation de réunions de restitution et partage

■ *Comité de suivi de l'APDISCRI – janvier, avril et septembre 2017*

Le suivi des expérimentations sur la mise en évidence de discriminations envers les jeunes (APDISCRI) prévoyait l'organisation d'un comité national de suivi. Ce comité de suivi élargi associe les services techniques des ministères concernés, le DILCRA, le CGET, le Défenseur des Droits, des chercheurs et représentants du monde associatif et de la jeunesse (par exemple l'AFEV, le FFJ). Le comité s'est réuni à deux reprises afin de présenter l'état d'avancement des travaux et de faire dialoguer les projets entre eux. Le troisième comité intermédiaire se tiendra en janvier 2017, le dernier comité qui se tiendra en avril 2017 aura pour objectif de restituer les résultats des projets d'études et opérations de testings et de discuter des enseignements et recommandations pour les politiques publiques dans ce domaine. Les rapports finaux d'évaluation sont attendus fin 2016 et en mars 2017. Une restitution publique de format colloque ou conférence pourrait être organisée en septembre à l'occasion de la publication de l'*INJEP analyses & synthèses* correspondant.



■ Réunion de valorisation des résultats APOJ – avril et novembre 2017

Dans le cadre de l'évaluation de l'expérimentation APOJ, une réunion de restitution est prévue à l'issu de la remise du rapport fixée en octobre 2016 dans un premier temps en interne. Cette réunion précédera l'organisation d'une journée de valorisation et de débats avec les associations concernées. Enfin, ces enseignements pourront être mobilisés dans le cadre des Rencontres de l'INJEP prévues en novembre 2017 sur le thème de l'engagement.

■ Calendrier prévisionnel de valorisation des résultats des expérimentations

	Date de valorisation prévisionnelle
APOJ	2 ^e trimestre 2017
APDISCRI	3 ^e trimestre 2017
HAP_Culture	2 ^e trimestre 2017
APEP	3 ^e trimestre 2017 puis 2018
AP5	3 ^e trimestre 2017
APDOM4	3 ^e ou 4 ^e trimestre 2017
APPFRMI	3 ^e trimestre 2017 ou 1 ^{er} trimestre 2018
APDOM5	4 ^e trimestre 2018



IV. Assurer la gouvernance du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Le FEJ est administré par un conseil de gestion dont le secrétariat est assuré par la MAFEJ. Ce conseil est compétent pour fixer les grandes orientations et les thématiques générales et pour approuver les propositions d'intervention du fonds.

Le conseil de gestion est présidé par le ministre chargé de la jeunesse ou son représentant et est composé des représentants de ministères impliqués et des partenaires financiers du FEJ.

Le conseil de gestion décide des dépenses d'intervention et des dépenses de fonctionnement du fonds. Chaque année, sur proposition du président, il adopte pour l'exercice à venir, l'état prévisionnel des recettes et des dépenses afférentes aux obligations de toute nature incombant au fonds et le bilan et le

compte de résultat concernant l'exercice écoulé.

Le conseil de gestion examine le rapport annuel du FEJ et les documents comptables sus-visés. Les aspects scientifiques sont abordés dans le cadre du conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP.

V. Travaux d'expertise – participation à des groupes de travail

■ Conseil scientifique de la Garantie Jeunes

Le comité scientifique de la Garantie Jeunes supervise l'évaluation de la phase pilote de la " Garantie Jeunes " qui devra permettre d'analyser sa réussite en matière de ciblage des jeunes les plus en difficulté, de bonnes pratiques d'accompagnement, et son impact sur les trajectoires personnelles et professionnelles des jeunes. La MAFEJ y participe comme représentant de la DJEPVA. Dans le cadre de cette instance, son expertise a pu être mobilisée pour la rédaction du cahier des charges de l'évaluation qualitative et la sélection de l'équipe d'évaluation au terme d'un appel d'offres. Cette expertise s'appuie notamment sur le retour d'expérience de la MAFEJ s'agissant de la capacité de certaines équipes d'évaluateurs à enquêter auprès de publics jeunes peu captifs.

■ Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (CNIRé)

Créé en mars 2013 et placé auprès du ministre en charge de la Réussite éducative, le CNIRE a pour mission de proposer de nouvelles orientations en matière de politique d'innovation dans le domaine de la réussite scolaire et éducative, de faire recenser dans les territoires les pratiques les plus innovantes, de proposer leur évaluation et de diffuser les plus pertinentes dans l'ensemble du système éducatif. Un premier rapport a été remis en novembre 2014 à la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; il formule 25 propositions visant à développer et à valoriser les actions innovantes dans le système éducatif. Le travail du Conseil s'est poursuivi en 2015 avec la remise d'un deuxième rapport dont l'objectif était de prolonger le rapport initial par des propositions " opérationnelles " s'appuyant sur des illustrations précises de pratiques observées sur le terrain. La participation de la DJEPVA au CNIRE est pertinente au regard du nombre important de projets expérimentés par le FEJ dans des thématiques relatives, entre autres, à la réussite scolaire, la lutte contre le décrochage (scolaire et/ou universitaire) et l'orientation (233 projets depuis la création du FEJ). La DJEPVA a ainsi un rôle à jouer s'agissant de l'identification, parmi les expérimentations en matière de réussite éducative soutenues par le FEJ, de projets et de rapports d'évaluation pertinents, dont la valorisation permettra d'alimenter les réflexions du CNIRE.

■ Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat en Outre-mer

La MAFEJ représente la DJEPVA au sein de cette instance qui a pour mission de suivre la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques de l'État outre-mer, en particulier les mesures en faveur du développement économique et social de ces collectivités, qu'elles soient antérieures ou postérieures à la LODEOM. La CNEPEOM doit remettre chaque année au Parlement un rapport d'activité et, tous les deux ans, un rapport public d'évaluation portant notamment sur l'impact socio-économique de l'application des titres II à IV de la LODEOM. La thématique Jeunesse est l'une des thématiques de travail pour l'année



2016-2017. La CNEPEOM a vocation à être réformée à compter de 2017.

■ Comité d'évaluation des politiques de Démocratisation culturelle

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique (MAP), le ministère de la Culture et de la Communication (MCC) est chargé de la maîtrise d'ouvrage d'une mission d'évaluation de la politique de démocratisation culturelle confiée à l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) et au secrétariat général du MCC. L'évaluation de la politique est menée sous trois angles principaux :

- la pertinence des objectifs fixés ;
- l'efficacité et l'efficience des actions menées en faveur de la démocratisation culturelle, notamment au regard des enjeux d'accès de tous à la culture tout au long de la vie, d'émancipation des citoyens et de renforcement de la cohésion sociale ;
- la cohérence et la gouvernance de cette politique.

La MAFEJ est impliquée dans la mise en œuvre de la politique de démocratisation culturelle via le financement d'expérimentations favorisant l'accès précoce à la culture. C'est à ce titre que la DJEPVA siège au comité d'évaluation, qui oriente les travaux et valide les rapports avant leur transmission à la Ministre. Le Comité a vocation à constituer une instance de cadrage permanent et de co-construction de l'évaluation. La première réunion a porté sur le cahier des charges de l'évaluation (définition de l'objet évalué, échantillon retenu...), les outils d'observation et les thématiques pressenties pour les groupes de travail associés à la co-construction de l'évaluation.

■ Groupe de travail du CGET " démarche de capitalisation des innovations sociales et territoriales "

Au premier semestre 2016, le CGET a lancé un groupe de travail sur la valorisations d'initiatives qui ont fait leurs preuves afin de mieux structurer les politiques de soutien à l'innovation et répondre aux enjeux de diffusion des innovations territoriales.

La MAFEJ est impliquée dans cette démarche de par son expertise et expérience dans la capitalisation des résultats des innovations. A ce titre, elle contribue à alimenter la réflexion sur la mise en place d'outils communs (travail autour de plateforme, de moteur de recherche) pouvant déboucher sur une démarche de fédération de capitalisation. Les travaux se poursuivent en 2017 avec pour objectif de tester et améliorer des outils opérationnels de diffusion des innovations sociales et territoriales.

■ Atelier d'experts What Works Centres Britanniques : quels enseignements pour la France ?

L'Agence Nouvelle de Solidarités Actives réalise une étude prospective concernant les What Works Centres et le contexte français, traitant la manière dont les données probantes sont produites, synthétisées, diffusées et utilisées en France. La MAFEJ est sollicitée pour son expertise en tant que partie prenante des questions de recherche, de transfert de la connaissance et des politiques publiques basées sur la preuve. Un atelier est organisé le 4 octobre 2016. La MAFEJ poursuivra son implication dans le groupe de travail en 2017.



VI. Mettre en œuvre, suivre l'évaluation et la capitalisation du dispositif d'essaimage des projets " La France s'engage "

Suivi des projets lauréats – évaluation – capitalisation des enseignements globaux – suivi de l'accompagnement – suivi des financements de communication

1. Gouvernance et organisation générale

La MAFEJ assure la gouvernance de LFSE via l'organisation d'un comité de pilotage hebdomadaire. Elle participe également aux comités de pilotage nationaux dédiés à l'accompagnement (3 à 4 par an) et à la communication.

Elle assure l'interface et l'organisation des travaux du Conseil de gestion du FEJ sur LFSE, et le lien avec les 22 correspondants LFSE positionnés au sein des DRJSCS.

Elle assure le reporting administratif et financier après des financeurs du programme (ANRU et TOTAL).

Elle veille et anime les systèmes d'information. Sur ce programme, les travaux se font sur un espace collaboratif dédié (extranet lfse) auquel ont accès : les candidats, les instructeurs, les parrains, les accompagnateurs, les évaluateurs, les correspondants en région. Une boîte institutionnelle également dédiée héberge un fort trafic.

Le 15 janvier 2017, le Président de la République a annoncé la création d'une Fondation "La France s'engage" qui assurera la mise en œuvre des futures sessions de l'appel à projets.

Une phase de transition et de cohabitation des deux versions du dispositif (public puis privé) est à mettre en place courant 2017 et doit perdurer jusqu'à la fin des projets soit en 2019.

2. Mise en œuvre des 2de la dernière session du mandat : session 6 (juillet - décembre 2016)

Le traitement d'une session se traduit par l'organisation de 4 phases de sélection :

- Phase 1 : prise en charge par la MAFEJ (analyse et première sélection des dossiers) environ 600 à 800 projets par session
- Phase 2 : prise en charge par les cabinets ministériels sur la base de travaux préparatoires fournis par la MAFEJ - environ 200 projets
- Phase 3 : prise en charge par le jury national (organisation des auditions par la MAFEJ, participation de la MAFEJ aux auditions) – 60 projets
- Phase 4 : prise en charge par l'Elysée – 30 projets

A chaque phase de sélection, les données sont analysées par la MAFEJ pour faciliter les arbitrages. A chaque étape la MAFEJ assure l'interface avec les candidats. Pour la session 6 cette phase s'est tenue au court du second semestre 2016.



■ Annonce des résultats - Suivi des lauréats et finalistes

Après l'annonce des 15 lauréats, généralement dans le cadre d'un événement public, la MAFEJ rencontre l'ensemble des porteurs de projets lauréats en vue d'affiner l'expression de leurs besoins, notamment au plan financier mais également au plan de l'accompagnement administratif et de l'accompagnement dans l'essaimage de leur projet. Ces rencontres se tiendront en septembre.

Les besoins en accompagnement sont également recueillis auprès des finalistes, une réunion collective est organisée notamment pour ce faire.

Cette phase du processus s'est tenue au premier trimestre 2017.

■ Conventionnement – Paiement

Après arbitrage concernant les montants alloués aux projets via une délibération du Conseil de gestion, les projets font l'objet d'une convention et du versement d'une première tranche annuelle de subvention notifiée aux porteurs de projets.

Cette phase du processus est prévue au deuxième trimestre 2017.

3. Suivi des projets des sessions précédentes – sessions 1 à 6

Le suivi des 93 projets lauréats des 6 premières sessions mises en œuvre sous l'égide de l'Etat s'organise de la même manière que le suivi des expérimentations du FEJ, à la fois sur une base documentaire (la production semestrielle par le porteur de projet d'un bilan intermédiaire) et physique dans le cadre des comités de pilotage organisés par les porteurs de projets (1 à 2 fois par an).

Le suivi des projets est assuré par le pôle animation, la répartition des projets entre chargés de mission du pôle a été faite sur la base des thématiques retenues pour l'évaluation.

Les restitutions documentaires sont demandées à échéances fixes (janvier et juillet de l'année).

Les trames soumises au renseignement des lauréats sont revues chaque trimestre afin d'intégrer les questions transversales sur lesquelles une capitalisation serait intéressante (ex : processus de modélisation, outils mobilisés pour mesurer les effets produits sur les publics visés, mode de reconnaissance des services rendus, etc..).

Enfin un système de remontées de données spécifiques en vue du bilan du dispositif " La France s'engage " est mis en place en vue de la capitalisation.

■ Analyse des bilans intermédiaires (CRE- comptes rendus d'exécution intermédiaires) - août 2017 et février et août 2018

62 bilans sont attendus au 31 janvier 2017. Ils seront analysés tant par le pôle animation et suivi des projets que par le pôle administratif quant à l'exécution financière.

■ Mise en paiement des subventions

A l'issue des réunions de synthèse, le pôle administratif et financier préparera les ordres de paiement à l'attention de la Caisse des dépôts et consignations pour paiement des subventions aux porteurs de projets qui en recevront notification par courrier.



4. Suivi de l'évaluation des projets

Ce suivi consiste en l'analyse des rapports intermédiaires et finaux d'évaluation des projets inscrits dans les cadres des programmes 1 et 2 du dispositif " La France s'engage ".

5 pré-rapports finaux d'évaluation thématiques sont attendus au cours du second semestre 2016. Les thématiques concernées sont : la lutte contre les exclusions sociales, l'éducation/ la formation, l'emploi et l'insertion professionnelle, les pratiques numériques, la citoyenneté et la vie associative. Des enseignements sont attendus en matière de changements d'échelle et concernant le rôle des instances publiques dans l'émergence et le développement des innovations. L'analyse de ces rapports permettra la production de publication de synthèse au premier semestre 2017.

5. Capitalisation des enseignements globaux (évaluation et retour d'expérience des lauréats)

L'analyse des rapports relatifs aux projets et aux évaluations menées devrait permettre à l'horizon 2017-2018 de pouvoir disposer d'informations suffisantes sur la mise en œuvre des projets et la qualité des dispositifs d'essaimage. Cela devrait permettre de pouvoir envisager un temps de restitution vers les administrations, les partenaires, les porteurs de projets et les évaluateurs.

Les premiers enseignements devraient être prometteurs, et d'ores et déjà au vu des actions mises en œuvre par les lauréats des thématiques nouvelles se dégagent qui mériteraient de plus amples investigations (ex : le développement de nouvelles modalités d'apprentissage, de nouvelles formes d'engagement des jeunes, de nouveaux modes de gouvernance et de coopération, de nouvelles générations d'entrepreneurs sociaux, etc...).

Un travail de production de notes de capitalisation thématiques est entrepris début 2017 notamment à l'aune de l'analyse des bilans intermédiaires mais qui sera compléter avec la remise des rapports finaux des lauréats afin d'en tirer le plus d'enseignements possible

6. Suivi de l'accompagnement des projets

L'ensemble des lauréats et finalistes LFSE bénéficient d'un accompagnement.

8 structures ont été sélectionnées pour assurer cette prestation, 5 structures nationales et 3 incubateurs locaux. Ces derniers se réunissent au sein d'un comité de pilotage national auquel participe la MAFEJ (3 à 4 fois par an). Enfin, la MAFEJ assure le suivi administratif et financier des structures accompagnatrices.

Un temps de restitution des enseignements de l'accompagnement pourrait être prévu dans le cadre de la capitalisation des enseignements, ainsi qu'une production écrite de type bilan de l'accompagnement.

7. Suivi de la communication du dispositif LFSE

La MAFEJ assure le suivi administratif et financier de la communication de LFSE notamment via un marché. Elle participe le cas échéant au comité de pilotage de la communication.

La MAFEJ assure également un rôle de représentation de LFSE à l'occasion de divers événements publics. Ces missions devraient être dévolues à la future Fondation LFSE à l'avenir.



MISSION DOCUMENTATION CENTRE DE RESSOURCES

La mission " Documentation - Centre de ressources " de l'INJEP a deux principales activités : la gestion d'une bibliothèque spécialisée sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire et la conduite de veilles : documentaires, juridique et réglementaires, et de notoriétés sur les activités de l'institut. La mission réalise et diffuse des produits documentaires à partir de ses activités en lien avec les autres missions de l'institut. Un des principaux enjeux à court et moyen termes pour la mission est de maintenir le centre de documentation de l'INJEP comme lieu ressource de référence pour la sphère Jeunesse/ Education populaire dans la nouvelle géométrie de l'institut et d'en accroître son audience, dans le cadre notamment de son partenariat avec le CRDM.

Un partenariat étroit avec le Centre de ressources documentaires multimédia (CRDM) du ministère en charge des affaires sociales

Depuis 2010, une offre documentaire originale s'est construite avec le Centre de ressources documentaires multimédia (CRDM) du ministère en charge des affaires sociales : une gestion partagée de deux fonds spécialisés, l'un sur les questions de Jeunesse et d'éducation populaire par la mission Documentation de l'INJEP et l'autre sur le sport par le CRDM, tous deux regroupés physiquement dans le Centre de ressources piloté par l'INJEP. La mission documentation a également développé une offre de service mutualisée - encadrée par un protocole d'accord – avec le CRDM du ministère en charge des affaires sociales.

Les principaux enjeux pour 2017-2018 pour la mission Documentation portent sur les aspects suivant :

■ Gestion d'une bibliothèque spécialisée :

- Rejoindre les marchés des ministères sociaux
- Développer l'offre numérique sans perdre l'apport papier

■ La base Telemaque, base documentaire de l'INJEP :

- Stabiliser le système dans sa figuration actuelle
- Evolution progressive vers une norme facilitatrice d'import/export de notices



bibliographiques

- Réfléchir à l'opportunité d'intégrer le système de gestion documentaire mis en place par le CRDM (Info doc 2)

■ Identité et communication / offres des services

- Accroître la visibilité du centre de documentation dans la sphère Jeunesse/éducation populaire
- Développer la communication et la visibilité des offres de services :
- Public : accroître le public cible (en interne : MAFEJ / MEOS et en externe. Redéfinir également le public élargit cible en présentiel
- Repositionner les produits documentaires (typologie, périodicité)
- Supports de communication, partenariats, événements/intranet



I. Gestion d'une bibliothèque spécialisée

Le centre de documentation de l'INJEP a été créé en 1967. Combinant documents anciens et d'actualité, le fonds documentaire de l'INJEP reflète les évolutions et les enjeux liés aux questions transversales de jeunesse- politique de jeunesse, d'éducation populaire-animation et de vie associative.

Fort de plus de 30 000 références imprimées et numériques, il constitue un lieu unique en France de recherches ouvert aux acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire.

1. Gestion des collections

Le centre de documentation vise un double objectif de conservation et d'enrichissement d'un fonds spécialisé en lien avec les nouvelles orientations de l'institut et attentes de ses publics cibles (en interne : les agents ministériels, et en externe les acteurs de la jeunesse).

Notre activité s'articule selon les différentes étapes de la chaîne documentaire : acquisition, traitement documentaire, conservation des documents et diffusion.

■ Acquisitions

Le choix des acquisitions s'effectue en fonction des besoins exprimés en interne, de la cohérence du fonds et de l'existant (interne, CRDM, disponibilité sous format numérique, payant ou gratuit).

Les acquisitions s'effectuent sous deux formes :

- à titre payant : achats et abonnements
- à titre gratuit : dons, échanges conventionnés, spécimens, et captation de documents en ligne libres de droits ou copie de leurs url

Les documents acquis répondent à plusieurs typologies : ouvrages, revues, quotidiens, rapports, articles, etc.

■ **Acquisitions à titre payant : harmonisation des procédures d'achats de l'INJEP avec les marchés actuels des ministères sociaux.**

Les ouvrages et les abonnements (revues spécialisées en sciences humaines, titres généralistes, quotidiens nationaux) sont les principales acquisitions à titre payant.

Le changement de statut de l'INJEP induit une harmonisation des pratiques de gestion budgétaire. La mission Documentation se doit au tant que cela se peut, de rejoindre les marchés des ministères sociaux notamment ceux souscrits par le CRDM du ministère des affaires sociales.

Ouvrages : Achats mensuels

Sans contrainte contractuelle, il s'agit de mettre en œuvre les conditions pour inclure la mission documentation dans le marché souscrit par le CRDM en veillant à garder ses pratiques actuelles : autonomie d'achat, budgétaire, et calendaire.

Revue : gestion biannuelle

La gestion des abonnements souscrits par l'INJEP est soumise à un MAPA, contracté en 2014 pour une durée de 3 ans, jusqu'en 2017 inclus. Ce MAPA confie la gestion de ses abonnements à un unique prestataire, près d'une centaine de titres.

Le centre de documentation étudiera en 2017 la possibilité de recourir au marché pris par le CRDM. Ce calendrier est soumis au calendrier des réabonnements qui contraint à une prise de décision avant l'été 2017 pour renouveler des abonnements en 2018.

■ **Acquisitions à titre gratuit : renouvellement des conventions d'échange et dématérialisation**

Les acquisitions à titre gratuit nécessitent une gestion spécifique.

Conventions d'échanges

Une dizaine de titres de revues reçues au centre de documentation font l'objet de conventions d'échanges. Ces conventions se font lien avec la mission Valorisation et Diffusion (qui envoie les publications aux partenaires), et les autres missions dont les conventions partenariales mentionnent parfois cette obligation. Il s'agit de renouveler et d'éventuellement ouvrir cette pratique à d'autres titres, après une prospection ciblée à réaliser.

Constitution d'une collection numérique

Internet et les usages du numérique réinterrogent constamment les pratiques des bibliothèques, centre de documentation. Le centre de documentation de l'INJEP suit les parutions numériques (rapports, enquêtes...) en accès libre d'organismes ciblés et de collections dont les titres sont parfois uniquement disponibles sur des plateformes payantes. Cette pratique s'inscrit dans la politique d'acquisition du centre de documentation mais pose également la question de l'accessibilité pérenne au document.

■ **Conservation et mise à disposition des productions de l'INJEP**

La mission documentation conserve tous les documents produits de l'INJEP ; publications, collections de revues, bulletins de synthèses, études, rapports, etc. Sans être un lieu d'archives, le centre de documentation est le lieu de la mémoire de l'INJEP.

Il s'agit en 2017 d'élargir la procédure mise en place pour systématiser le dépôt des productions de la



mission " Observation et évaluation ", aux productions de la mission " des études, de l'observation et des statistiques ", et de la mission " Animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse ".

■ Capitalisation des productions de l'INJEP

■ **Rapports d'études et de recherches**

Réalisation d'une bibliographie des rapports d'études et de recherches intégrés au fonds documentaire dans l'année.

■ **Valorisation des " Cahiers de l'animation "**

Le centre de documentation a entrepris l'informatisation du référencement bibliographique des anciennes collections de l'INJEP. La revue historique d'éducation populaire des " Cahiers de l'animation " sera ainsi rendue plus visible auprès des historiens de l'éducation populaire et de la jeunesse.

Cette valorisation fera l'objet d'une première bibliographie sur la période 1972-1987, avec un index des auteurs, avec la réalisation d'une entrée dédiée de l'interface web de la base de données de l'INJEP, Télémaque.

Ce travail pourra faire l'objet d'une exploitation particulière, notamment auprès du Comité d'histoire du ministère Jeunesse et Sport.

■ **Intégrer la base du Fonds d'expérimentation de la jeunesse**

La MAFEJ a publié en ligne près de 400 rapports inhérents au dispositif du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Ce corpus constitue une ressource documentaire susceptible d'intéresser les usagers du centre de documentation de l'INJEP. Il s'agit d'étudier la faisabilité d'une intégration automatisée de ces références à Télémaque.

■ Désherbage : don et/ou mise au pilon

L'espace de conservation du fonds documentaire est un espace contraint. L'enrichissement des collections entraîne un accroissement constant des collections dont la maîtrise s'avère obligatoire. Le désherbage est inscrit dans la gestion d'une bibliothèque et répond à des normes. Un processus de désherbage des magasins des revues (300 titres) a été mis en route depuis 2015. L'identification des collections par un inventaire précis de l'existant : spécificités des titres, cohésion du fonds, disponibilité extérieure (CRDM, BNF, ou dématérialisée dans des plateformes en ligne telle que Persée ou Cairn), accroissement en mètre linéaire et les usages identifiés en interne a permis d'initier une politique de désherbage. Il s'agit ainsi en 2017 d'initier une méthodologie simple et un calendrier pour lancer une campagne de désherbage (collection en rayon - ouvrages).

2. Télémaque : la base de données bibliographique

L'informatisation du référencement bibliographique date de 1993 et le choix de nommer la base en construction, Télémaque, en 1996. La base compte plus de 30 000 références bibliographiques qui reflètent la quasi-totalité du fonds disponible.

■ Rationalisation du traitement documentaire



Le traitement documentaire se décompose en plusieurs opérations :

- tenue d'inventaire papier, sauf pour les revues qui sont " bulletinées " informatiquement,
- équipement pour chacun des documents intégrés au fond,
- saisie de notices bibliographiques : " catalogage " + résumé + indexation, selon un plan de classement et un thésaurus spécifiques, réalisés par la mission documentation en leurs temps.

Ces opérations sont effectuées sur le logiciel de bibliothéconomie Kentika dont l'interface web rend disponible l'accès de la base de données bibliographique "Télémaque " à tout internaute. Cette interface permet aussi de s'abonner à des flux RSS thématiques réalisés à partir de requêtes paramétrées en amont. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'accroissement du fonds s'illustre avec 1 445 notices supplémentaires et l'interface web a enregistré 1 110 798 connexions (relevé au 22 novembre). Les étapes inhérentes au traitement documentaire (catalogage) s'avèrent chronophages et laissent peu de place à l'amplification d'une offre de services renouvelées. La rationalisation du traitement documentaire par l'échange automatisé ou semi-automatisé permettrait de dégager du temps pour permettre de développer d'autres activités.

■ **Automatisation d'imports de notices**

Le centre de documentation est abonné à des bases de données bibliographiques qui permettent l'import tout ou partiel de notices. Il s'agit de les automatiser à partir d'une fiche de procédure déjà réalisée en interne.

■ **Expertise du possible basculement du traitement documentaire vers l'UNIMARC**

En France, l'UNIMARC (UNiversal MARC) est un format d'échanges et de récupérations d'information bibliographique. L'UNIMARC est également un format de saisie. Or l'option prise en 1993 pour le traitement documentaire à l'INJEP a été d'élaborer des maquettes de saisie adaptées aux besoins exprimés à l'époque et en rejetant la solution UNIMARC, plus complexe.

Les évolutions générées par le travail collaboratif ou les échanges de notices requièrent l'usage d'un format communément utilisé. Il s'agirait de faire basculer l'outil de bibliothéconomie actuel vers l'UNIMARC afin de faciliter techniquement ces échanges de notices et d'intégrer plus facilement des réseaux documentaires comme celui du CRDM, etc.

Ce basculement nécessite une étude préalable sur les adaptations et les procédures à mettre en place : pré-requis, impacts sur l'existant, coûts, accompagner le changement auprès des producteurs de notices, formation, etc... Il reste à vérifier également que ce format reste une référence d'usage pour les imports/exports de notices, Dans la mesure où ce format semble remis en cause avec les évolutions récentes du numérique.

■ **CRDM / Infodoc2**

Le CRDM porte depuis deux ans le projet Infodoc2 qui sous-tend le renouvellement des logiciels documentaires des ministères en charges des affaires sociales, auquel l'INJEP, établissement public, ne s'est initialement pas associé. Le changement statutaire de l'INJEP au sein d'une administration des ministères sociaux peut être l'opportunité pour la mission documentation de rejoindre ce réseau documentaire de gagner ainsi en visibilité, tout en restant vigilant sur son autonomie dans la gestion de



ses collections (acquisitions, conservation, etc.), en lien étroit avec les autres missions de l'INJEP.

Ce choix conséquent implique la mise en œuvre d'outils pour évaluer ce projet auprès des différents acteurs impliqués : INJEP/DJEPVA, CRDM, et, des moyens techniques et financiers à mettre en place.

3. Offres de services

Les offres de services au partage des connaissances et prend diverses formes : accueil du public, organisation d'événements, réalisation de produits documentaires bibliographiques.

■ Accueil du public

Le centre de documentation est organisé avec une équipe de 5 personnes pour permettre une ouverture hebdomadaire de quatre jours sur cinq jours, sans interruption de 9h30 à 17h pour le public interne, et en demi-journée pour tout public (13h-17h).

L'accueil est organisé en demi-journée, chaque agent est mobilisé deux demi-journées par semaine.

L'accueil du public requiert plusieurs facettes :

- présentation du fonds et des outils de recherches disponibles (bases de données thématiques, etc.)
- gestion des prêt/retour d'ouvrages,
- conseil ou recherche documentaires, réalisation de produits documentaires bibliographiques, réorientation.

Cette activité présuppose des compétences élargies afin de répondre à des demandes recouvrant les thématiques " INJEP " mais aussi " sport ".

La nature des demandes est variable : du document précis aux recherches bibliographiques thématiques, en sciences humaines ou réglementaires, pour un public d'experts ou plus grand public. Les demandes parviennent par trois canaux : messagerie, présentiel, téléphone. Chacune des sollicitations est enregistrée sous forme de grille. Leur analyses montrent que si le centre de documentations a perdu des lecteurs en présentiel en externe depuis 2012 il en a gagné avec son public interne.

Les enjeux pour les prochaines années sont :

- Améliorer la visibilité du centre de ressources en interne via l'intranet du ministère, par l'organisation de portes ouvertes, faire figurer les services du centre de ressources dans le dossier d'accueil du ministère.
- Actualiser les outils de communication, en collaboration avec la mission " valorisation et diffusion " plaquettes, marque-page, etc.
- Réalisation de bibliographies thématiques en fonction des demandes.



■ Organisation des "Rendez-vous de la doc"

Depuis 2014, le centre de documentation organise des " Rendez-vous de la doc " dont l'objet est de partager les résultats d'une des recherches réalisées par l'INJEP ou rejoignant nos thématiques d'intérêt à un public dédié : les agents du ministère. Ces événements seront reconduits les prochaines années, à un rythme d'un rendez-vous tous les 3 mois environ. La communication autour de ces événements sera élargie, en essayant par exemple que les annonces soient relayées sur l'intranet du ministère.²

■ Relancer la mutualisation de l'offre de services avec le CRDM

Le centre de ressources de l'INJEP et le CRDM proposent sur un même lieu l'accès à deux fonds documentaires et à diverses bases documentaires à destination des agents du ministère en charge de la jeunesse et des sports. Le centre de documentation de l'INJEP participe à la veille juridique et réglementaire mise en place par le CRDM. Néanmoins, ce partenariat peut évoluer vers la réalisation d'autres travaux communs, comme la réalisation d'un produit documentaire commun sur les questions de jeunesse, à déterminer collégialement, en fonction de la force de travail interne.

■ Développer une interface avec le bureau des archives des ministères sociaux

Le centre de ressources de l'INJEP centralise des dons (ouvrages, revues, brochures, etc.) versés en interne par les agents quittant leurs fonctions au sein du ministère.

Parmi ces dons figurent des documents réalisés par le ministère. Le centre de ressources de l'INJEP n'a pas la vocation à être les archives du ministère cependant il peut développer une interface pour programmer des dons régulièrement.

II. Les veilles réalisées par la mission documentation

La mission documentation propose trois types de veilles :

- une veille documentaire sur les thématiques de recherches ou d'intérêt des agents et chercheurs ;
- des veilles juridiques et réglementaires : actualités sur les dispositifs et les politiques interministérielles de jeunesse, et actualité réglementaires et juridiques des champs couverts par les ministères sociaux ;
- une veille de notoriété : sur les citations de l'institut dans presse quotidienne, généraliste et spécialisée : au travers de l'actualité de l'institut, des diverses publications, des interventions des agents.



1. Veilles documentaires thématiques

La réalisation des veilles combine plusieurs méthodes :

- "pull" : consultation régulière de sources papier et numériques
- par des abonnements à des revues, à la presse, de newsletters ;
- consultation des actualisations de pages sélectionnées sur des sites repérés ;
- "push" : sous formes d'alertes via des moteurs de recherches, des bases de données payantes, de sites sélectionnés.

Elle s'appuie sur un recensement de près de 300 références renouvelées : institutions, publications référencées et l'utilisation d'outils dédiés (bases de données payantes, module de Firefox, moteurs de recherches, etc.). Elle utilise un corpus d'une cinquantaine de mots-clés (thématiques, dispositifs/politiques, noms de personnes, etc.).



■ Pérennisation des outils de veilles

Il sera nécessaire de reconsidérer les abonnements payants aux bases de données actuellement utilisées pour les différentes veilles. Avec des contrats de plus de dix ans, l'INJEP bénéficiait jusqu'alors de prix avantageux au vue de la réalité du marché avec certains prestataires : Cdrom SNI avec la base Europresse, et l'agence AEF, avec son service en ligne. Le changement de statutaire de l'INJEP mérite qu'on interroge l'utilité de conserver ou non ces abonnements.

■ Requalification du plan de veille

Le nouveau périmètre de l'INJEP induit une requalification du plan de veille dont l'objectif est d'organiser la veille en fonction d'un ciblage planifié ou non, selon la typologie des veilles et leur objet (activités de l'INJEP, champs couverts ou produits réalisés).

2. Livrables de veille

■ Produits documentaires

La mission documentaire réalise plusieurs livrables périodiques sous forme numériques

- **"INJEP ACTU JEUNESSE " : lettre de veille documentaire (hebdomadaire) : n°38 parus, près de 3 000 abonnés**

Produit phare de la veille documentaire sur les questions de jeunesse/ politique de jeunesse, il signale sous forme de brève l'actualité des publications (rapports, études, enquêtes, sondages, essais, etc.), la mise en œuvre de dispositifs, réglementation, presse, agendas de colloque, etc.

- **"Panorama de la presse Jeunesse" (bimensuel) : 24 n° parus**

Deux fois par mois, le centre de documentation propose une sélection d'articles parus dans la presse quotidienne nationale et d'hebdomadaires généralistes sous la forme d'un sommaire dynamique publié en ligne. Charge à l'internaute de cliquer vers le document source.

■ "Liste des acquisitions mensuelle" (mensuel) :

Sélection mensuelle des acquisitions du centre de documentation, diffusée à près de 700 agents en interne et publiée en ligne.

■ " Citations de l'INJEP multimédia " (annuel) veille de notoriété :

117 citations repérées dans la presse spécialisée, généraliste, quotidienne et sur Internet en 2015.
Diffusion en interne

■ " Un an de politique de jeunesse " (annuel).

Recensement des dispositifs interministériels mis en place par le Gouvernement pour la jeunesse par la mission Documentation, consolidé auprès des chercheurs de la mission Observatoire et Evaluation. Francine Labadie signe un avant-propos depuis 2010.

Les enjeux pour les prochaines années sont de :

- Poursuivre la publication de ces livrables en maintenant leur qualité ;
- Faire évoluer "INJEP ACTU JEUNESSE" sur l'appui d'une enquête de lectorat et les compétences de la mission "Valorisation et Diffusion" pour répondre toujours aux mieux aux attentes du lectorat.
- Faire évoluer le panorama de la presse, notamment sur sa lisibilité en ligne, en lien avec la mission " Valorisation et Diffusion ".

■ Producteurs de contenus sur le site de l'INJEP

La mission Documentation gère le contenu de l'onglet "Ressources et veilles documentaires " du site de l'INJEP. Elle poursuivra cette activité et accompagnera les évolutions du site de l'INJEP en lien avec la mission Valorisation et Diffusion

■ *Agora débats/jeunesses*

En lien avec les missions " Valorisation et diffusion ", et " Observatoire et Evaluation ", la mission documentation propose trois fois dans l'année une sélection de publications pour la rubrique : " Parutions " en trois entrées : Livres – Revues – Dossier, rapports et synthèses en ligne

■ Participation à la veille juridique jeunesse

La mission documentation participe à une veille juridique " Jeunesse, Sport et Cohésion " mise en place par le CDRM. Cette veille est hebdomadaire et collaborative.



MISSION VALORISATION ET DIFFUSION

La mission valorisation et diffusion (MVD) de l'INJEP comme principales missions :

- L'élaboration et la mise en œuvre de la politique de valorisation et de diffusion des connaissances produites ou capitalisées par l'Injep, à travers notamment une offre éditoriale structurée articulant papier et numérique, et l'organisation d'évènements.
- La conception de la stratégie de communication et d'information vers ses cibles aux profils variés, ainsi que la promotion de l'image et de la stratégie de l'institut auprès des différents publics.

La valorisation concerne l'ensemble des productions et activités de l'institut, et son efficacité exige la construction d'une politique de valorisation et de communication globale et cohérente, intégrant toutes les composantes du nouveau service. La MVD est une mission transversale, dont le programme de travail est particulièrement impacté par la réorganisation de l'institut et son nouveau projet. Entre continuité et renouveau, le programme de travail de la MVD doit conjuguer la poursuite d'activités menées jusqu'alors mais également ouvrir différents chantiers afin d'ajuster la stratégie de valorisation, de diffusion et de communication à la nouvelle configuration de l'institut, et à son positionnement stratégique (repenser l'offre éditoriale papier et numérique, restructurer et définir la ligne éditoriale du site internet, définir une nouvelle identité visuelle et un plan de communication...)

Tout le programme de travail de la MVD est sous tendu par deux objectifs : assurer une meilleure lisibilité des productions et une plus grande visibilité de l'institut.

I. Publications

La MVD assure le suivi du programme annuel des publications, apporte son expertise éditoriale à leur réalisation et assure leur diffusion. En collaboration avec les missions, elle peut prendre en charge l'ensemble de la conception éditoriale et graphique : relecture des projets de publications, secrétariat de rédaction, révision des textes, réalisation des maquettes et impression.

1. Programmation des publications

■ *Revue de recherche Agora débats/jeunesses*

Seule revue de recherche sur la jeunesse en France, elle entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations, et l'analyse des politiques publiques qui leur sont consacrées.

Animée par un comité de rédaction pluridisciplinaire et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, trois numéros sont programmés chaque année et édités aux Presses de Sciences Po.

■ *Collection des "Cahiers de l'action"*

Deux à trois numéros paraissent chaque année dans cette collection. Son objectif : mutualiser les pratiques et échanger les savoirs. Elle offre aux décideurs et professionnels de la jeunesse des ressources



utiles pour leur intervention avec une vision " terrain ". Ils mettent en avant " l'intelligence des pratiques ", apportent des éléments d'analyses et des outils pour l'action.

■ *INJEP analyses & synthèses*

Cette nouvelle publication, issue d'un rapprochement entre les Stat-info et les Jeunesses : études et synthèses propose à travers un format court (4 à 8 pages), un style accessible et des encadrés didactiques, de diffuser de manière large les synthèses de travaux (études, expérimentations, statistiques) réalisés par, ou pour l'INJEP.

2. Rénovation des publications

La mission valorisation et diffusion est chargée de piloter la réflexion, menée en collaboration avec les différentes missions, sur l'harmonisation et la refonte des publications visant à doter l'institut d'une politique éditoriale globale et cohérente, en adéquation avec son positionnement stratégique.

■ Refonte du 4 – 8 pages : *INJEP analyses & synthèses*

Chantier prioritaire de la direction, la refonte de ces deux publications de synthèse (JES et Stat-info), donnera lieu à une seule collection *INJEP analyses & synthèses*, et à une nouvelle charte graphique au 1^{er} trimestre 2017.

■ Définition d'une politique éditoriale pour le service

La MVD met en place un groupe de réflexion et de travail sur l'offre éditoriale du service, incluant toutes ses composantes. Objectif : structurer une offre éditoriale globale, articulant papier et web, et la mettre en cohérence avec le positionnement stratégie du service.

3. Évolution de la diffusion

■ Optimisation des processus et outil de diffusion

La MVD développe les collaborations avec la MAFEJ et la MÉOS et apporte son soutien à la valorisation et diffusion de leurs productions. Les circuits et processus de diffusion des publications seront harmonisés et gérés par la MVD.

Un nouvel outil de gestion des contacts et des listes de diffusion sera mis au service de toutes les publications. La MVD est chargée de le mettre à jour et de l'enrichir en fonction des besoins et des cibles définies par le projet de service.



■ Redéfinition et développement d'une politique de présence événementielle valorisant les productions et l'expertise de l'INJEP dans son ensemble

Le travail de la MVD vise à intégrer l'ensemble des productions et de l'expertise du service pour proposer une politique de présence événementielle capable d'accroître la visibilité de l'institut en adéquation avec son positionnement stratégique.

■ Dématérialisation des collections

Le développement de la mise à disposition des publications sur internet est également un axe de travail fort de la mission.

II. Développement de l'offre numérique

L'objectif prioritaire est l'enrichissement des données et des informations mises à disposition sur le web.

1. Dématérialisation des publications

La MVD poursuit son travail de mise à disposition des publications sur le web à travers la dématérialisation des revues et collections de l'institut.

En 2017, c'est la collection des "Cahiers de l'action" qui sera mise à disposition gratuitement sur le portail Cairn.

L'ancienne collection débat jeunesse devrait également être accessible sur le portail Persée.

2. Évolutions du site internet de l'INJEP

Le site internet de l'institut est également un vecteur privilégié pour donner accès aux travaux et productions, il est au cœur de la stratégie de diffusion et de valorisation.

■ Repenser la présentation du site pour faire place à toutes les composantes de l'INJEP-SCN

A court terme le site internet de l'institut est aménagé afin de donner une visibilité à la MÉOS et à la MAFEJ.

■ Refonte du site internet à la lumière des nouveaux objectifs et de la stratégie de l'Institut

A moyen terme le site internet de l'institut doit évoluer pour répondre au nouveau positionnement de l'institut.

La MVD prendra en charge la refonte du site internet à la lumière des nouveaux objectifs et priorités définies dans le projet de service : pilotage d'un groupe de travail, redéfinition de la ligne éditoriale, préconisations techniques, restructuration du site, etc.

3. Lettres d'information et réseaux sociaux

■ Lettres d'information

Diffusion mensuelle d'une lettre d'information de l'institut

■ Facebook et twitter

Inscription des réseaux sociaux dans la stratégie de diffusion numérique de l'institut. Les comptes facebook et twitter seront alimentés régulièrement.

■ Open data

Réflexion globale à mener sur l'open data, en lien avec les différentes missions de l'institut.

IV. Organisation d'évènements scientifiques



1. Les conférences-debats, rencontres et séminaires INJEP

Parmi les outils de diffusion et de partage des connaissances auprès des différents acteurs, les rencontres professionnelles ont une place importante. La MVD apporte son concours pour l'organisation, la communication et la valorisation post-événement de diverses manifestations. Une dizaine d'évènements seront organisés par l'INJEP chaque année

2. Définition d'une nouvelle politique événementielle

En collaboration avec les différentes missions, la MVD propose et met en œuvre une politique événementielle plus transversale, permettant de donner à voir la richesse des travaux et productions et partager l'expertise de l'ensemble des missions de l'institut.

La mission œuvre également pour renforcer la visibilité de l'institut et de ses travaux lors de nombreuses rencontres professionnelles, à travers la tenue de table de publications, de diffusion des productions ou de documents promotionnels.

V. Communication

1. Une nouvelle identité visuelle

- Déclinaison d'une nouvelle charte graphique en lien avec le nouveau logo de l'institut

La MVD pilote la mise en place de la nouvelle identité visuelle, et sa déclinaison sur l'ensemble des supports de communication et diffusion

2. Stratégie et plan de communication

- Mise en place d'un plan de communication pour mettre en œuvre le projet de service

La MVD met en cohérence les supports d'information et de communication avec la stratégie de l'institut.

Elle mène une réflexion prospective en adéquation avec le projet de service en construction pour poser les bases d'un plan de communication global et cohérent, permettant une meilleure lisibilité des activités, métiers et stratégies de l'institut (objectifs, cibles, outils...).

- Développement d'outils de communication

L'ensemble des outils de communications seront revu à la lumière de la nouvelle identité de l'INJEP.

3. Optimisation et mise à jour régulière du fichier contact

- Mise en place d'un nouvel outil de gestion des contacts (base de données)
- Planification des opérations de mise à jour
- Développement des contacts aux nouveaux besoins identifiés par le projet de service et aux besoins de la MEOS et de la MAFEJ

PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE ET RELATIONS INTERNATIONALES

I. Pilotage et coordination de l'Observatoire

La coordination de l'Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, qui recoupe l'ensemble du service à compétence nationale, conduira en particulier à :

- formuler des propositions sur le positionnement et le fonctionnement transversal de l'Observatoire ;
- accompagner les collaborations entre les 5 missions autour de projets entre les missions dans le cadre de l'Observatoire et animer, à la demande du directeur, les groupes de travail ad hoc qui pourront en résulter ;
- contribuer à développer ou susciter, au sein du service, des études sur les orientations scientifiques prioritaires et notamment, sur l'éducation populaire et la vie associative ;
- contribuer à la refonte du site Internet de l'INJEP, notamment pour en faire un portail de références sur les données statistiques dans les champs couverts par l'Observatoire (groupe de travail sur les indicateurs issus du CIJ, harmonisation avec chiffres clés produits par la MEOS,...).

Les travaux viseront notamment le développement de l'Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative pour contribuer à sa structuration. En lien avec les chefs de mission, il s'agira de superviser la mise en place et le suivi des partenariats (conventions/activités conjointes) et les relations avec les acteurs des politiques de jeunesse (collectivités ; réseaux d'éducation populaire et de jeunesse), les producteurs de données (services statistiques ministériels, organismes publics, Commission européenne...) et avec les universités et laboratoires de recherche. De par ses fonctions transversales et son expertise, cette fonction de coordination portera également sur la préparation et l'animation du conseil scientifique et d'orientation, la stratégie de valorisation des productions et ressources de l'Observatoire et les publications.

Organisation de Rencontres de l'INJEP

L'INJEP prévoit d'organiser au second semestre 2017 des Rencontres sur le thème de l'engagement et rassembler autour de cet événement la grande diversité d'acteurs intéressés par cette thématique. Ce projet très mobilisateur pour l'institut permettra également de faire connaître nos propres travaux sur cette thématique.

Evaluation des PIA Jeunesse

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) piloté par le commissariat général à l'Investissement, 16 " projets innovants en faveur de la jeunesse " ont été sélectionnés et soutenus. Un dispositif continu d'évaluation est prévu pour chaque projet. En complément, une évaluation globale de l'action sera mise en place. En lien avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), l'INJEP



participera à la mise en place et au suivi de cette évaluation. Plusieurs missions de l'INJEP, MOE et MAFEJ notamment, seront mobilisées.

II. Études et relations internationales

Évaluation des impacts du programme européen "Erasmus + : jeunesse en action"

Objectifs généraux : quels sont les effets du programme européen Erasmus+ Jeunesse en action (2014-2020) sur les jeunes, les travailleurs et les animateurs de jeunesse impliqués dans les projets financés par ce programme ? Qu'apprennent-ils et comment à travers leur participation à ces projets ? Quelles compétences acquièrent-ils et comment ? Quels sont les effets sur les organisations, institutions, structures et communautés impliquées dans le programme ? Les objectifs et priorités du programme - en particulier la promotion de la citoyenneté active et la participation dans la société civile, l'intégration sociale des jeunes, notamment ceux ayant moins d'opportunités, ou encore le développement de la qualité et de la mise en réseau des travailleurs de jeunesse- sont-ils réalisés ?

Telles sont les principales questions auxquelles cherchent à répondre l'enquête évaluative, dite " standard " menée à l'initiative du réseau européen RAY, dont l'INJEP est membre depuis 2012 Les objectifs poursuivis visent à mettre à disposition des acteurs et des décideurs des données sur les résultats et les effets des actions relevant du programme, utiles au pilotage et à sa mise en œuvre, mais aussi à construire des connaissances sur la mobilité d'apprentissage comme sur le travail de jeunesse. L'enquête présente ainsi une dimension évaluative orientée vers l'action, mais aussi une dimension scientifique à des fins de connaissance sur le champ de l'éducation non formelle.

Méthodologie et phasage : enquête par questionnaire quantitatif administré en ligne auprès d'échantillons de bénéficiaires et de responsables de projet (deux vagues d'enquête par an ; mars et novembre). Le questionnaire, identique dans chaque pays membre du réseau européen (28), permet de disposer d'un protocole de recherche commun et de rendre les résultats comparables d'un pays à l'autre, tout en permettant aussi une analyse transnationale

- 1^{er} cycle d'enquête ; novembre 2015 et mars 2016
- 2^e cycle d'enquête : mars et novembre 2017
- 3^e cycle d'enquête : mars et novembre 2018

Livrables : rapport d'étude concernant l'année 2015 en novembre 2016. Un rapport au niveau transnational sera disponible à la même période

Partenariat : réseau RAY et agence Erasmus + jeunesse en action (financement)



Enquête sur les impacts des formations (relevant du TCA et KA1, voire KA2) sur les compétences des bénéficiaires

Objectifs généraux : ce projet d'étude qualitative s'intéresse au développement des compétences et au renforcement des capacités des travailleurs de jeunesse impliqués dans des activités de formation relevant de Erasmus + : Jeunesse en action ; plus largement, il permettra également d'étudier les effets de E + : PJA sur les organisations concernées.

Méthodologie et phasage : Après la pré-étude réalisée en Autriche, France et Tchéquie à l'été 2015, une première vague d'entretiens individuels a été réalisée (en sous-traitance) avant l'entrée en formation (décembre 2015 - mars 2016); une deuxième vague auprès des mêmes bénéficiaires est programmée deux à trois mois après le suivi de la formation (avril à fin juin 2016). En 2017, une troisième vague d'entretiens sera réalisée auprès des mêmes bénéficiaires, plusieurs mois après la formation (6 à 12) afin d'appréhender comment les connaissances sont intégrées dans les pratiques professionnelles ; l'analyse de journaux de bord est également prévue. Un autre volet de l'enquête relative aux effets sur le développement des organisations est également programmé en 2017, qui donnera lieu à la réalisation de monographies et à des entretiens avec les responsables de ces organisations.

Livrables :

- un rapport national sur le développement des compétences en octobre 2016, ainsi qu'un rapport transnational à la même période ;
- un rapport national sur le transfert des connaissances dans les pratiques professionnelles en octobre 2017 ;
- un rapport sur les effets sur les organisations courant 2018 ;
- valorisation : conférence " Triangle Summit " du réseau RAY septembre 2017 - Vienne ;
- Partenariat : réseau RAY et agence Erasmus + jeunesse en action (financement).

Étude sur les impacts d'Erasmus + sur la citoyenneté

Objectifs généraux : ce projet d'étude vise à mettre au jour les effets de la participation au programme sur les trajectoires d'engagement des bénéficiaires français (JAMO/non JAMO). Il s'agit d'apprécier si l'objectif historique de ce programme, la citoyenneté est bien atteint : quelles compétences acquises favorisant la citoyenneté active et la participation, quels effets de long terme sur les pratiques citoyennes en lien avec les trajectoires de formation et d'emploi. Il s'agit aussi, d'appréhender les différentes formes d'engagement dans les parcours et de mettre au jour les leviers et les freins à l'engagement chez les jeunes concernés.

Méthodologie et phasage : un questionnaire en ligne sera passé avant, deux mois après et un an après la participation à un projet européen à compter du deuxième semestre 2017. Des entretiens biographiques seront réalisés en complément auprès d'une vingtaine de jeunes.

Livrables : un rapport d'étape fin 2017, ainsi qu'un rapport final fin 2018.



Recherche comparative sur la participation des jeunes en France et en Allemagne

Suite à l'évaluation du programme subventionné par l'Office franco-allemand "Promouvoir la diversité et la participation – Un réseau franco-allemand pour l'échange de bonnes pratiques au niveau local et régional " qui avait pour thématique l'ouverture du travail international de jeunesse aux jeunes socialement défavorisés et à ceux issus de l'immigration, le groupe de recherche franco-allemand (chercheurs de l'INJEP, de l'Université de Lille et de l'Université de Cologne) réalise à partir de l'automne 2015 et ce, pour une durée de 2 à 3 ans, une recherche sur la participation politique des jeunes des quartiers populaires. Les terrains de recherche sont Cologne et Lille-Métropole. Il s'agira d'effectuer une quarantaine d'entretiens (20 par pays) dont 30 avec des " jeunes ", et 10 avec des " experts ".

Méthodologie : contributions à la recherche ; valorisation des travaux conduits par l'INJEP ; contributions à l'analyse du matériau d'enquêtes

Calendrier : 2016-2019

Livrables : ouvrage collectif ; dossier thématique de revue ; articles dans des revues scientifiques

Partenaires : OFAJ

Séminaire scientifique sur le thème de la radicalisation dans le cadre du partenariat OFAJ/DIJ/INJEP

L'INJEP participe à l'organisation d'un séminaire scientifique sur le thème de la radicalisation dans le cadre du partenariat Office franco-allemand pour la jeunesse/DIJ/INJEP. Ce séminaire sera organisé en janvier 2018 à Berlin.



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Service à compétence nationale, DJEPVA. Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports
95, avenue de France - 75650 Paris cedex 13 - Téléphone : 01 70 98 94 00 - Télécopie : 01 70 98 94 20

www.injep.fr

